

Prospective

Par sa position de confluence, la société marocaine peut, sous l'impulsion de ses dirigeants, combler ses retards et entrer de plain-pied dans la modernité, sans pour autant renier son identité.

Des civilisations agraires comme celles de la Finlande, de l'Irlande et, à présent, de l'Inde, avancent en éclaireurs et servent de points de repère. La vie est un processus bio-psychologique d'adaptation permanente, de choix personnels, familiaux et sociaux, où chacun doit sans cesse trouver sa voie, en conciliant sa Foi et sa Raison.

Les travaux de perspective démographique entrepris sur l'Europe (URSS incluse) pour la période 1940-1970, à la demande de la Société des Nations (ancêtre de l'ONU), par l'équipe du Bureau de recherches démographiques de l'université de Princeton ont été une réussite qui force l'admiration, compte tenu de la rupture occasionnée par la Seconde Guerre mondiale (pertes humaines suivies d'un baby-boom au sein du camp allié occidental). En 1970, soit après 30 ans (le point de départ du calcul était 1940), l'écart entre la population projetée et la population effectivement observée était de 5 % seulement. Les perspectives de la population marocaine en 2004, réalisées sur la base du RGPH 1994, ne se sont pas écartées de l'effectif recensé en 2004.

De même, les calculs prospectifs entrepris régulièrement depuis les années 60, par la Division de la population des Nations-Unies ont toujours anticipé une population mondiale de 6 milliards d'hommes pour l'an 2000, et c'est bien ce qui s'est réalisé.

Ce constat tient à l'existence des trois points d'appui dont dispose la démographie, science arithmétique ne comportant que trois variables quantitatives (mortalité, fécondité, migration internationale). Les travaux de perspective économique recourent à des scénarios alternatifs moyennant des hypothèses différentes et des modèles de simulation.

A. Les principaux facteurs de l'évolution démographique future

Les facteurs démographiques qui vont le plus influencer l'avenir à l'horizon 2030 sont, par ordre d'importance décroissante :

1. Le destin de la fécondité, qui va poursuivre sa pente descendante... mais jusqu'où ? 1,8 enfant par femme, 1,5 ? 1,2 ? Moins encore ? En 2006, l'indice de fécondité de l'Iran est évalué à 2,0 (2,1 en 2000)⁽¹⁸⁾ ; il est donc en dessous de la ligne de remplacement des générations; en Tunisie, cet indice serait de l'ordre de 2,04 en 2005⁽¹⁹⁾. « Au rythme actuel, il semble vraisemblable que la France et le Maghreb verront leurs niveaux de fécondité converger dans un avenir proche » conclut un rapport du Conseil d'analyse économique français, il y a cinq ans⁽²⁰⁾.

(18) Abbast-Shvazi, M.J., *la Fécondité en Iran : l'autre révolution*. Population et sociétés, n° 373, novembre 2001.

(19) <http://www.ins.nat.tn/indexfr.php> visité le 15/4/2007.

(20) Conseil d'analyse économique. *Démographie et économie*. Rapport préparé par M.Aglietta, D. Blanchet et F. Héran, 2002 (p. 28). Rappelons qu'en France, l'ISF a baissé à 1,65 en 1994 avant d'augmenter depuis pour se rapprocher du niveau de remplacement des générations, 2,1 enfants par femme.

2. Les tendances de la mortalité. Il est bien difficile de savoir si les gains d'espérance de vie vont se ralentir, se poursuivre au rythme « normal », compte tenu du niveau déjà atteint, ou s'accélérer et tendre vers quelle limite ? Notons que, le plus souvent, en dehors de la sphère communiste, où la médecine a été collectivisée et où la priorité a été donnée au budget militaire aux dépens du budget civil, les progrès ont été régulièrement sous-estimés.

Il existe deux « écoles », l'une, optimiste, qui table sur des scénarios à long terme de la centaine d'années, voire plus, à long terme, pour les pays le plus en pointe ; l'autre, pessimiste, plus empirique que mathématique, dont les arguments sont les suivants : l'apparition de nouvelles maladies (dont l'obésité) et la relative stagnation de l'espérance de vie parmi les générations « nouvelles », moins sélectionnées par la nature (ou les guerres), donc, en moyenne, biologiquement moins résistantes.

Dans le cas du Maroc, la marge de progression est large ; un simple transfert des technologies médicales ou médicamenteuses présentes ou en gestation suffirait à propulser la durée de vie autour de 80 ans en 2030. La densité médicale est encore faible, mais elle progresse rapidement.

De plus, l'effort massif de rattrapage en matière d'instruction porte en germe une quasi-disparition de la mortalité précoce ; mais, en même temps, l'observation historique montre qu'il aura tendance à précipiter la chute de la fécondité, donc à provoquer l'inversion de la pyramide des âges.

3. La répartition initiale par âge, sur laquelle s'inscrivent à la fois le nombre potentiel de femmes en âge de reproduire qui, combiné avec la fécondité, donnera le nombre de naissances des 25 prochaines années (la fécondité avant l'âge de 25 ans est désormais marginale) et le nombre de personnes prenant de l'âge dont dépendra la quantité de décès sur la période 2005-2030.

Dès lors, l'accroissement naturel est, dans une certaine mesure, relativement possible à inscrire dans un certain intervalle de confiance statistique.

La transition migratoire

A la transition démographique proprement dite est liée une « transition migratoire » : dans un premiers temps, les surplus de population sont, en partie, épongés par des départs vers des pays à déficit de main-d'œuvre ; avec la maturation progressive du processus de transition démographique (désencombrement du marché du travail), la situation relative du pays change et des pénuries sectorielles d'actifs commencent à se manifester. L'émergence de la rareté, fût-elle relative, liée à la chute de fécondité, implique celle de la cherté, donc, dans un système ouvert à la concurrence, d'une tendance à l'éviction des actifs nationaux au profit d'actifs étrangers moins chers, issus de pays à transition démographique tardive et ayant dès lors une forte surcharge démographique.

4. Le solde des échanges migratoires avec le reste du monde, qui suivrait le modèle général de la « transition migratoire », présenté en première partie. Or, en schématisant quelque peu, on sait que ce dernier est déterminé principalement par les tendances longues de la fécondité, donc, en ultime analyse, par l'évolution du statut de la femme.

C'est ce que nous appelons le « degré de dépendance migratoire ». Dans les décennies à venir, les besoins en main-d'œuvre seront, pour une bonne part, conditionnés par les flux des naissances actuels et prochains : si la condition faite aux femmes salariées n'est pas propice au déroulement de leur carrière, on assistera à une « grève des ventres ». Il s'ensuit qu'à l'émigration nette succèdera l'immigration nette, comme dans les pays voisins du Nord de la Méditerranée. Les signes précurseurs sont déjà perceptibles, aux frontières du Sahara.

B. Les scénarios alternatifs

1. Mortalité

Compte tenu du processus continu de transmission des expériences des pays leaders (transfert de technologies médicales, chirurgicales, médicamenteuses, etc., à coût déjà partiellement amortis), la transition sanitaire du Maroc – dont nous avons fixé l'objectif de « rattrapage de l'Espagne de 2006 » a tout lieu de se confirmer, et même de s'accélérer.

Compte tenu, en outre, des progrès de la médecine préventive et curative envisageables durant le prochain quart de siècle, il est loisible de penser que le Maroc de 2030, s'il s'en donne les moyens, parviendra au même niveau – pris en ligne de mire – de mortalité infantile que la France, l'Espagne et le Portugal en 2005 [ceci, selon le schéma de convergence classique (il est toujours plus facile d'imiter et de copier que d'inventer)]. Le niveau de la « durée de vie moyenne » ou « espérance de vie à la naissance », à la lumière des nouvelles « tables-types de mortalité »⁽²¹⁾, se rapprocherait de la cible des 80 ans vers 2030 ; le décalage temporel par rapport aux trois voisins du Nord resterait de 25 ans (2030 – 2005 = 25). Cela relève du possible, comme le démontre le cas de l'Espagne, qui, en un quart de siècle seulement, entre 1950 et 1975 – sous le régime de Franco – donc dans l'intervalle de temps qui est le nôtre (2005-2030), s'est hissée au même rang que la France, et ceci tant pour les femmes que pour les hommes (77 et 69 ans, respectivement).

Or, en 1950, l'Espagne accusait un retard d'espérance de vie de 4 ans par rapport à la France; en matière de mortalité infantile, le fossé était encore plus net : 64,2 en Espagne, au lieu de 50,2 décès pour 1000 nouveau-nés de moins d'un an en France.

La logique du rattrapage est, pour une bonne part, liée à la dynamique biológico-démographique spontanée de renouvellement des générations humaines : ainsi, en 2030, les personnes nées avant 1960, pour la plupart d'origine rurale et massivement analphabètes, seront en majeure partie décédées, cependant que la fraction la plus dynamique, la plus mobile, la mieux formée, celle du groupe d'âge de 15 à 35 ans (qui composera environ un sixième de la population totale, au lieu d'un cinquième en 2006), sera très majoritairement citadine et devrait avoir accumulé une durée moyenne d'études formelles d'une bonne douzaine d'années.

Le potentiel qualitatif et la compétence en formations qualifiantes du « stock » de population active seront donc radicalement plus riches que de nos jours. Là encore, si l'effort financier et humain sont à la mesure du défi, on peut imaginer des solutions de toutes natures, pour alléger les obstacles actuels : coopération technique de « volontaires », anciens enseignants ou cadres, du « Nord » francophone : Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Québec, Suisse, etc. ; montages financiers à combinaison multiple : budget public marocain, budget privé marocain, assistance ou prêts des agences de coopération/développement internationales ou bilatérales, fonds privés et mécénat, contribution d'ONG...

Ce qui suppose une fiscalité incitative et des encouragements pour les initiatives de particuliers, ou d'« entrepreneurs-employeurs », locaux ou trans-nationaux.

(21) Le profil de la mortalité par âge a pris la forme d'un transat, c'est-à-dire que le risque annuel de décès est devenu infinitésimal, jusqu'à la vieillesse, disons jusque vers 70 ans chez les hommes et vers 75 ans chez les femmes ; ensuite, il revêt la forme habituelle de la courbe exponentielle, liée à l'inéluctable usure de l'organisme avec le temps ; le concept est communément appelé «rectangularisation de la courbe de survie», initié la première fois en 1980 avec Fries.

Ajoutons enfin que la signification du passage d'une espérance de vie d'environ 72 ans à 80 ans est pour le prochain quart de siècle tout autre que pour les décennies passées, car l'état des techniques médicales progresse très vite (nanotechnologies ; biotechnologies ; technologies de l'information et sciences cognitives (NBIC)) : le Maroc bénéficiera donc de la télémédecine, et la nanomédecine, des avancées de la recherche sur le génome humain, des percées en cours sur la lutte contre le cancer et le diabète, etc. Des gains immédiats sont, par ailleurs, possibles en cas de succès de la lutte contre la violence routière.

2. Fécondité

D'une manière générale, la fécondité est le cœur du futur démographique : selon qu'elle reste au niveau actuel de remplacement des générations ou, au contraire, qu'elle parte à la dérive, comme en Espagne, en Italie et, de manière plus générale, dans l'ensemble de l'Europe méridionale, orientale ou centrale, la taille et la structure de la population future divergeront totalement.

Prenons le premier cas de figure, à titre de repère, donc avec un taux net de reproduction égal à l'unité (1) : chaque mère, en moyenne, donne alors naissance à une fille qui, elle-même, survit jusqu'à l'âge moyen à la maternité (et, en conséquence, est susceptible de prolonger la chaîne des générations) ; posons l'hypothèse, volontariste mais réaliste, que la poursuite de l'allongement de la durée de vie moyenne conduit à une espérance de vie à la naissance de 80 ans en 2030, selon le raisonnement établi précédemment. Enfin, admettons que les effets de l'émigration nette soient négligeables entre 2005 et 2030.

Alors, du fait de l'abaissement de la mortalité et du « momentum » primaire et secondaire (élan démographique ou potentiel de croissance démographique lié à la jeunesse de la répartition par âges), la population devrait continuer à augmenter, quoique de façon ralentie, jusqu'à atteindre le cap d'environ 42 millions vers 2030, soit un accroissement de 40 % par rapport au chiffre actuel (30 millions), les 12 millions d'habitants supplémentaires seraient, dans leur très grande majorité, des adultes mûrs (35 à 60 ans) et surtout des personnes âgées.

Sur ces 42 millions de résidents, environ 9,6 millions, soit un cinquième, seraient des enfants de moins de 15 ans. En revanche, la population âgée de plus de 60 ans, en pleine croissance, le baby-boom commençant à se muer en « mamy-papy-boom », compterait environ 5,8 millions de membres, au lieu de 2 millions en 2006 et 0,5 million en 1960, d'où un coefficient multiplicateur de 12 sur l'ensemble de la période 1960-2006, à comparer avec le coefficient correspondant de 3,5, soit quatre fois moins pour le reste de la population (âgée de moins de 65 ans).

On se trouve pris au piège de l'arithmétique des âges (et de l'inversion de la pyramide des âges) ; pourtant, rappelons-le, la fécondité est supposée – ce qui n'est arrivé nulle part – s'arrêter dans sa chute à la valeur symbolique, mais magique, qui garantit le remplacement des générations.

Il faut maintenant regarder la réalité sans complaisance, à la lumière des pays éclaireurs, ou « pays-phares », et donc s'interdire de refuser de voir les faits, fussent-ils déplaisants.

L'hypothèse la plus vraisemblable, en raison de la mutation des aspirations féminines, est la prolongation de la baisse de la fécondité jusqu'à un niveau très bas, délicat à anticiper, mais dont on sait qu'il dépendra de l'effort des autorités et des entreprises pour s'adapter au nouveau choix de vie des femmes : la vie professionnelle devant la vie familiale ; si la très grande majorité des femmes souhaite encore concilier carrière et « parentalité », il faut savoir que les générations

montantes n'accepteront plus de « se sacrifier » pour leur époux, leurs enfants ou leur famille au sens large.

Il convient donc d'explorer des tendances conduisant à une fécondité de 1,8 voire 1,5 ou même 1,2 enfant par femme seulement.

L'examen de la carte de la fécondité européenne est limpide : seul le quart Nord-Ouest « atlantique » (France, Îles britanniques, Benelux et Scandinavie) présente une fécondité stabilisée moins déséquilibrée, avec une situation moins déficitaire : manque à naître compris entre 15 % et 25 %, au lieu de 35 % à 45 % dans les autres pays, ceci malgré l'apport des nouvelles vagues de peuplement issues de pays à plus haute fécondité ou, dans le cas de l'Europe orientale ou centrale et celui de la Russie, malgré la présence de minorités musulmanes ou tsiganes.

Pourtant, les pays du quart Nord-Ouest se caractérisent par un individualisme plus fort, une remise en cause de l'institution matrimoniale (faible nuptialité, forte divortialité, fréquence élevée, parfois majoritaire, des naissances hors mariage) et, dans certains cas (comme la France) par la grande précarité des jeunes (chômage élevé, instabilité des emplois, bas salaires, loyers élevés, etc.). On se trouve donc en face d'une sorte de paradoxe.

En réalité, ces pays se singularisent par un dénominateur commun : l'existence d'un solide appareil de protection sociale où la composante familiale n'est pas purement marginale. Le cas de l'Allemagne est, de ce point de vue, significatif : le pays compte 20 millions de retraités sur une population totale de 82 millions d'habitants (soit déjà le quart !) ; il consacre plus de 13 % de son PIB aux dépenses de retraite. Mais la politique familiale, destinée à compenser le coût de l'enfant dans le contexte urbain, est très déficiente, et ceci pour chacune de ses dimensions, l'argent, l'espace et le temps :

- les transferts monétaires, soit sous forme de prestations/allocations familiales, soit sous forme de déductions fiscales pour enfants à charge, sont faibles ;
- la politique du logement ne prend pas en considération les besoins spécifiques des jeunes parents ; quant aux crèches, indispensables pour les familles qui ont besoin d'un double salaire, elles sont quasi inexistantes ; l'insuffisance est d'autant plus grave qu'il n'existe pas de système d'école maternelle (en France, dès l'âge de deux ans, la moitié des enfants sont scolarisés et, à trois ans, tous le sont : le cas est unique au monde) ;
- enfin, les parents doivent également consacrer beaucoup de temps aux soins de leurs enfants, d'où un stress extrême, porté essentiellement par les mères. Or, le congé parental mis en place en Suède est encore embryonnaire, tant par sa durée que par le taux de remplacement du salaire qu'il accorde.

Autrement dit, là où le niveau et les conditions de vie relatives des parents sont fortement pénalisantes, les couples (en pratique, les femmes, qui assurent l'essentiel des tâches domestiques) soit refusent de procréer (cas des plus diplômées), soient se contentent d'une famille restreinte, souvent de l'enfant unique ; ce choix est compatible avec leurs aspirations matérielles et leur désir de voyager. Pour nombre de femmes, le choix de non-procréation ou d'enfant unique permet un épanouissement personnel : elles se sentent moins coupables de consacrer un peu de leur temps à leur activité professionnelle (contrairement aux hommes qui travaillent d'autant plus d'heures que leur famille s'agrandit !).

Enfin, là encore, la disparition de la mortalité précoce a créé un changement radical de mentalité : avec un seul enfant, chacun se sent assuré d'avoir une descendance, donc, implicitement, de pouvoir prolonger la lignée de ses ancêtres.

Nous avons décliné précédemment la destinée potentielle du peuple allemand ; la portée de la simulation mathématique est universelle ; si une société s'abandonne à un déséquilibre permanent et aggravé de sa fécondité, elle se condamne, selon la célèbre formule de Raymond Aron, à propos de l'Europe précisément, au « suicide par dénatalité ». En effet, passé un certain seuil, la jeunesse devient minoritaire et le « lobby gris » (retraités et pré-retraités), majoritaire, détenteur de temps, de patrimoine et de fort pouvoir d'achat (absence d'enfants à charge) prend les commandes de toutes les instances de décision politiques ou économiques (conseils d'administration).

Or, le nombre de retraités potentiels augmente rapidement, cependant que le potentiel de population active se met à reculer ; en quelques petites décennies, malgré le relèvement de l'âge de la retraite (avec sa contrepartie négative pour les chances de promotion des jeunes et le rythme d'absorption de l'innovation), les « retraités » potentiels seront plus nombreux que les « actifs » potentiels.

C'est cette chute que le Maroc doit absolument prévenir, sans attendre, en s'inspirant de « l'exception démographique française » ; depuis un tiers de siècle, l'indice conjoncturel de fécondité est stabilisé autour de 1,8-1,9 enfant par femme. C'est le moins bas de toute l'Europe ; or la politique familiale de la France est ancienne, cohérente, adaptée et relativement généreuse.

Au Maroc, l'espérance de vie est, présentement, d'environ 72 ans, et elle est en route, nous l'avons vu, pour les 80 ans. Enfin, il n'y a aucune raison d'ignorer le bien-être de nos descendants ; chacun a le devoir de léguer un patrimoine humain ou naturel aussi gérable et sain que possible aux générations qui suivent.

Finalement, pour balayer le spectre des possibles, vu les yeux de 2006, nous retiendrons cinq hypothèses de fécondité, exprimées en nombres d'enfants par femme et séparées par des écarts de 0,3 : 1,2, 1,5, 1,8, 2,1 ...

- 1,2 est la valeur actuelle communément rencontrée dans l'Europe périphérique, méridionale ou orientale ; le statut des femmes est peu favorable, la situation économique est difficile et surtout les conditions d'accueil de la petite enfance sont inadaptées à la civilisation urbaine, à la nucléarisation des familles et au travail féminin ;
- 1,5 est le chiffre moyen parmi la population autochtone de l'Europe et du Canada ;
- 1,8 est la norme des pays ayant soit une politique familiale avancée et active (France, Suède), soit une éthique familiale et religieuse forte (cas de la population blanche non hispanique des Etats-Unis). C'est aussi l'hypothèse de la variante moyenne des projections tendanciennes du Maroc vers 2030. Ce niveau est la moyenne de la fécondité d'Europe en 1990.
- 2,1 est une valeur arbitraire, qui correspond à l'idéal de remplacement des générations, donc à la possibilité ultime de maintien des effectifs de la population à un niveau constant ; il s'agit d'une ligne théorique qui sert de repère.
- Enfin, un scénario haut, qui consiste à supposer que la fécondité du Maroc reste constante, et égale à ce qu'elle était en 2004, autrement dit à admettre que la baisse en cours s'arrêterait. Là encore, le choix a un degré de plausibilité presque nul, le calcul n'est fait qu'à titre comparatif, pour illustrer les conséquences des baisses en cours ou à venir.

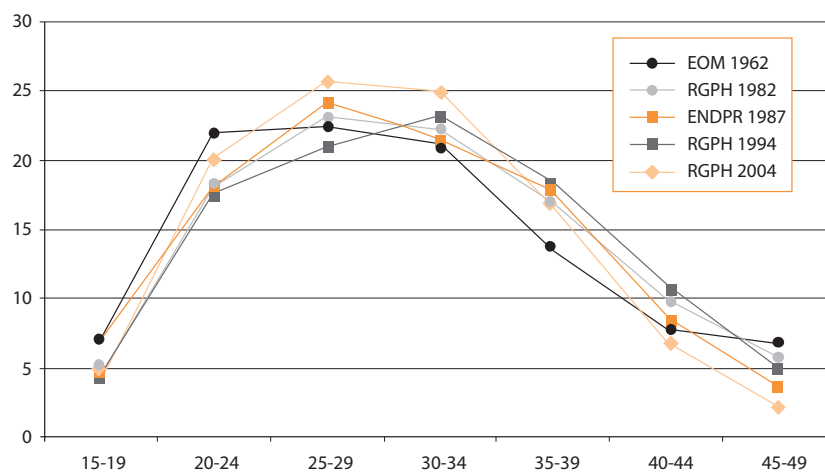
Les cinq schémas de variation ne nous paraissent pas avoir, a priori, le même degré de plausibilité ; l'expérience récente des pays entrés dans la phase post-transitionnelle de sous-fécondité laisse penser que les scénarios 1, 2 et 3 de fécondité très basse (1,2) ou basse (1,5) ou légèrement en dessous du niveau de remplacement des génération (1,8) à l'horizon 2030 revêtent un plus grand degré de vraisemblance. Cela repose aussi bien sur la réalité européenne

que sur celle de l'Asie orientale (dans ce dernier cas, les structures patriarcales sont assez apparentées à celles du Maroc). Toutefois, le commentaire sera toujours mené par jeu de confrontations successives entre les résultats attachés à tel ou tel scénario.

Les indices de fécondité ainsi projetés ont été répartis par âge selon la structure observée en 2004, qui est supposée rester stable pour les années à venir. En effet, on observe que le profil de celle-ci (c'est-à-dire la distribution des pourcentages de la fécondité par groupes d'âge) n'a pas beaucoup changé entre 1962 et 2004, soit pendant une période de 42 ans (voir figure ci-dessous).

Figure 9

Structure de la fécondité selon différentes sources entre 1962 et 2004



3. Migration internationale

Ce point n'est pas moins lourd de conséquences (surtout à terme) que le précédent, dont il dépend, du reste, largement, sur la longue durée. Le schéma de transition migratoire de pays précurseurs, comme l'Espagne (ou l'Italie) peut servir de référence.

Mentionnons d'emblée que pour des raisons techniques (amélioration rapide des moyens de transport au sol, en mer ou dans l'espace : avions et satellites), économiques (chute des prix) et psychologiques (désir de découverte), la mobilité est appelée à se développer, sous toutes ses formes, dans des proportions difficiles à soupçonner, créant de ce fait des tensions sur les besoins en infrastructures et en équipements, avec de forts risques de « sur-congestion » et « sur-pollution » urbaines. Un subtil équilibre sera à définir, et surtout à faire respecter, entre l'intérêt public et les intérêts privés (au nombre desquels ceux des investisseurs étrangers).

En termes d'offre et de demande de travail, l'interdépendance croissante des économies renforce le passage de l'émigration à l'immigration. L'Europe méridionale en est la plus parfaite illustration ; mais le même phénomène se déroule à présent en Europe centrale et dans le reste de la planète.

Pour le Maroc, le cas le plus pertinent est celui des pays de l'autre rive de la Méditerranée ; rien n'est plus parlant que la force de l'actualité migratoire, mesurée par l'écart entre la réalité et les projections des Nations-Unies faites en 2002 (publiées en 2003). La population observée en 2006 est supérieure à la population projetée ; la différence est importante puisqu'elle se

chiffre à 4 millions d'habitants supplémentaire en Espagne, 2 millions en Italie et 1 million en France. Cette différence reflète l'afflux non prévu de migrants, le plus souvent illégaux. En cumulant les résultats des trois pays de la rive Nord de la Méditerranée, on parvient ainsi à un dépassement de 7 millions d'habitants. Parmi ces arrivées inattendues figurent vraisemblablement des Marocains ; ce qui nous conduit à revoir à la hausse les estimations récentes de l'émigration marocaine.

Mais en Europe, l'opinion publique se durcit face à l'afflux d'immigrants et aux difficultés d'absorption qu'il suscite ; les pays ne sont pas prêts en termes de capacité d'accueil à recevoir des contingents trop élevés ; les gouvernements se font donc réticents et cherchent à diversifier les sources d'immigration, de façon à éviter la formation de blocs minoritaires, plus difficiles à intégrer que des vagues éparses.

Plus proche des grands réservoirs de surplus démographiques, l'Espagne est en première ligne ; c'est elle qui a la principale responsabilité des frontières Sud de l'espace Schengen ; elle subit donc la pression des autres pays de l'Union européenne qui craignent l'arrivée excessive d'étrangers ; si elle fait appel à l'aide de Bruxelles pour protéger ses frontières, l'Espagne manque encore largement des moyens nécessaires pour maîtriser la pression migratoire croissante.

Le durcissement de la politique européenne a des répercussions sur les pays du Maghreb, qui servent de régions de transit ; dans chacun d'entre eux se développe une importante immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne. Mais l'expérience historique montre que la phase de transit, prélude à celle de l'installation, d'autant que l'élévation du niveau d'instruction et le passage à des familles restreintes modifient les exigences professionnelles des jeunes du Maghreb ; la brèche est ainsi ouverte pour l'arrivée d'une main-d'œuvre moins exigeante, plus pauvre. Ceci est d'autant plus vrai que les pays de la zone subsaharienne sont à la fois les plus féconds et les plus pauvres de la planète.

Par ailleurs, l'absence de barrière physique (montagne, mer) crée une continuité territoriale ; le Sahara est aisé à franchir. La détermination des être désespérés en quête de survie est totale.

Dans le passé, la France recevait des centaines de milliers de clandestins qui avaient franchi les Alpes ou les Pyrénées sans autre moyen de locomotion que leurs propres jambes ; le phénomène se poursuit à présent ; il y a toutes les raisons de penser qu'en Afrique, où les frontières sont floues, les mouvements de population par traversée du désert peuvent revêtir une tout autre ampleur.

Il reste très malaisé de chiffrer l'impact des possibles déséquilibres internationaux sur le franchissement du Sahara, mais il paraît hautement vraisemblable que le Maroc offrira une voie de passage privilégiée, ne serait-ce que du fait de la moindre profondeur du désert.

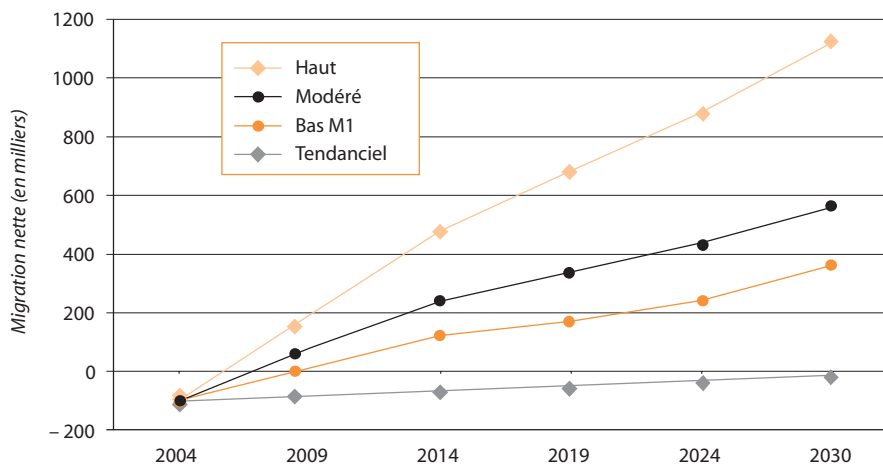
La situation de pays comme le Mali ou le Niger laisse penser que, comme future possible, la balance migratoire du Maroc pourrait s'annuler, voire s'inverser dès la prochaine décennie et que les courants pourraient vite prendre une puissance de plus en plus forte. A titre d'illustration, en nous référant à l'évolution de l'Espagne, nous avons retenu trois variantes alternatives, chacune caractérisée par une immigration nette croissante au fil du temps, aboutissant, dans la variante basse (M1) à une immigration de l'ordre de 360 mille personnes vers 2030, dans celle centrale (M2) à une immigration nette annuelle d'un peu plus d'un demi million de personnes (560 000), mais pouvant être deux fois plus intense dans le scénario haut (M3).

A ces scénarios, un scénario tendanciel (M4) est proposé comme repère. Il a aussi des chances de se réaliser. Il suppose une migration nette de – 100 000 émigrants par an à l’année de base 2004, effectif qui diminuerait progressivement jusqu’à s’annuler vers l’horizon 2034 (environ – 13 000 en 2030). Autrement dit, le caractère de pays d’émigration du Maroc ne disparaîtra pas de si tôt, compte tenu de l’inertie démographique de sa structure par âge qui engendrera des effectifs accrus aux âges d’activité allant en s’intensifiant (tableau 12).

Tableau 12
Scénarios de migration nette annuelle à quatre variantes M1, M2, M3 et M4 pour le Maroc, 2004-2030 (volume annuel en milliers d’habitants)

Années	Bas M1	Modéré M2	Haut M3	Tendanciel M4
2004	– 100	– 100	– 100	– 100
2009	10	80	190	– 83
2014	120	240	480	– 67
2019	170	340	680	– 50
2024	240	440	880	– 33
2030	360	560	1120	– 13

Figure 10
Scénarios de migration à quatre variantes M1, M2, M3 et M4 pour la Maroc, 2004-2030 (effectifs en milliers d’habitants)



C. Effectifs de la population

1. Effectifs à migration nette nulle

L’essentiel de l’accroissement de la population appartient au passé. L’effectif au point de départ des projections (2004) est de l’ordre de trente millions ; or, à l’horizon 2030, selon les scénarios qui nous apparaissent revêtir le plus haut degré de plausibilité, c’est-à-dire ceux reflétant le

passage progressif à une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations, la population ne devrait augmenter que de 8 à 11 millions de personnes, pour atteindre environ 40 millions en 2030 (tableau 13 et figure 11). En cas de fécondité restant à l'équilibre (2,1 enfants en moyenne par femme), le résultat serait légèrement supérieur à 41,9 millions.

Tableau 13

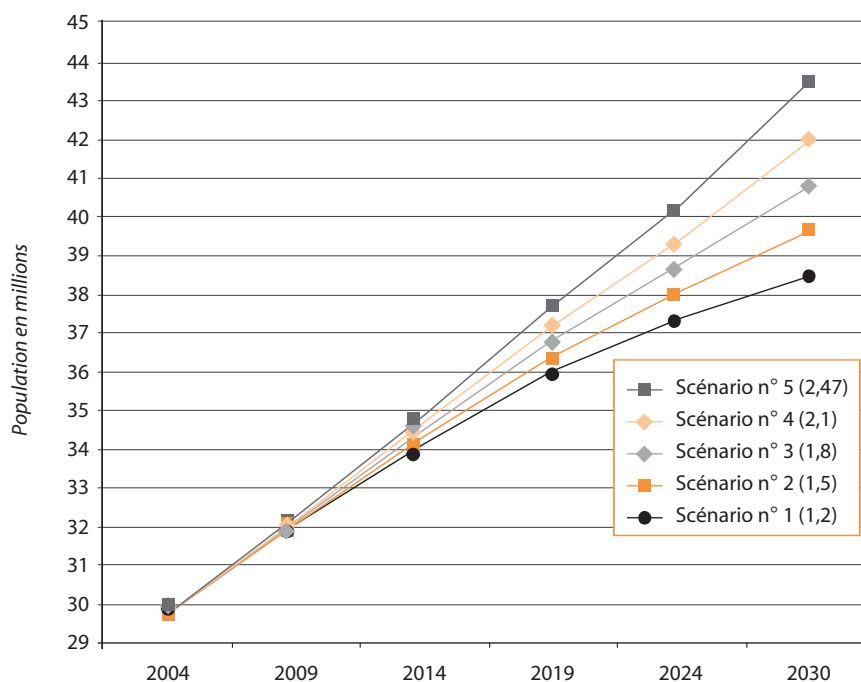
Effectifs de la population du Maroc (en millions) selon divers scénarios de la fécondité, entre 2004 et 2030 (en milieu d'année)

Année	Scénario n° 1 ISF = 1,2	Scénario n° 2 ISF = 1,5	Scénario n° 3 ISF = 1,8	Scénario n° 4 ISF = 2,1	Scénario n° 5 ISF = 2,47
2004	29,7	29,7	29,7	29,7	29,7
2009	32,0	32,0	32,1	32,1	32,2
2014	34,1	34,3	34,5	34,7	34,9
2019	36,0	36,4	36,8	37,1	37,6
2024	37,4	38,1	38,8	39,4	40,3
2030	38,4	39,6	40,8	41,9	43,4

Source : CERED.

Figure 11

Effectifs de la population du Maroc (en millions) selon divers scénarios de la fécondité de 2004 à 2030



Mais le choix d'une hypothèse de fécondité constante à sa valeur de 2004, c'est-à-dire à 2,47 enfants par femme, donne un ordre de grandeur légèrement supérieur à 43,4 millions.

2. Effectifs avec migration

Il ne saurait être question d'envisager les vingt combinaisons possibles entre les cinq hypothèses de fécondité et les quatre hypothèses de migration nettes retenues, mais plutôt de couvrir un large éventail des possibilités pouvant englober la réalité du futur.

A ce titre, nous avons retenu six cheminements :

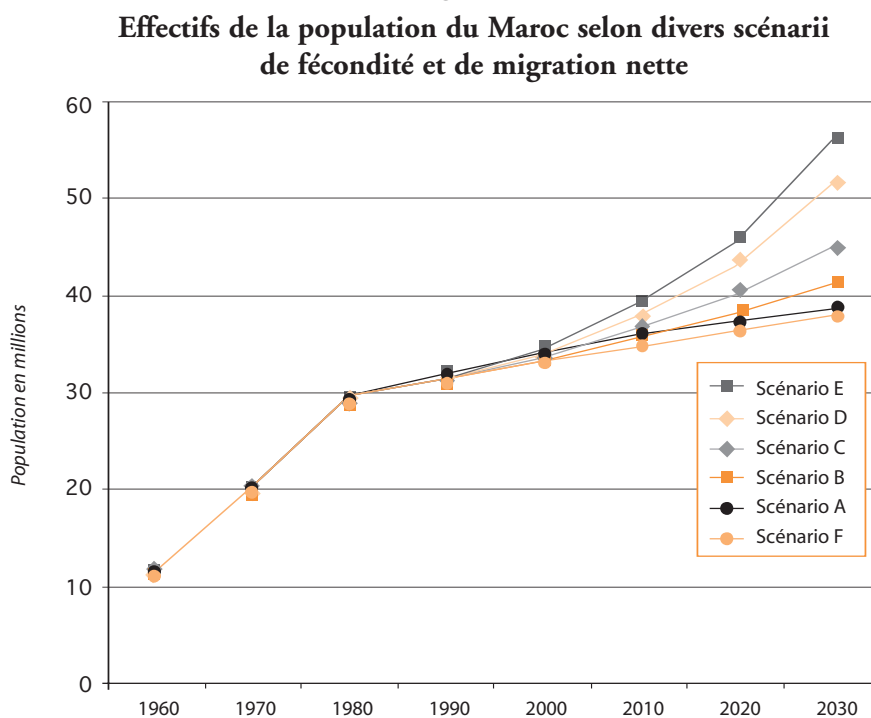
- le premier, dénommé **A** et déjà envisagé ci-dessus, est celui du plancher, avec à la fois une fécondité très basse (1,2) et un jeu d'immigration nulle (scénario n° 1) ;
- le second (**B** : ISF=1,2 et M1), toujours avec la même fécondité mais croisé avec un jeu d'immigrations "basses" (montée progressive jusqu'à environ 360 000 par an vers 2030) ;
- le troisième (**C** : ISF=1,5 et M2), avec une fécondité moins faible (1,5) et un schéma de migration dit modéré (un peu plus d'un demi-million d'entrants nets, soit 560 000 vers 2030) ;
- le quatrième (**D** : ISF = 1,5), fondé sur la même hypothèse de fécondité, que l'on peut considérer comme intermédiaire (1,5), associée à une tout autre variante de migration, "haute" (1 120 000 vers 2030) ;
- le cinquième (**E** : ISF = 2,47 ; M3), de type explosif, qui consiste à combiner une fécondité "forte" (celle de 2004) et une immigration forte pouvant aller jusqu'à un million d'entrants nets (1 120 000) par an à l'horizon 2030.
- enfin, le dernier (**F** : ISF=1,80 et M4) associant une fécondité tendancielle de 1,80 vers 2034 et une émigration nette continue mais décroissante jusqu'à s'annuler vers 2034 (-13 000 en 2030).

La conclusion est sans appel : la réalisation de la transition migratoire devrait bouleverser les perspectives d'avenir. En effet, à l'horizon 2030, la population du Maroc ne s'inscrirait plus alors autour d'un chiffre de 40 millions, mais dans une fourchette de 38 à 52 millions (scénarios centraux B, C, D et F, sachant que les scénarios A et E son improbables).

Tableau 14
Evolution de la population du Maroc selon six scénarios

Scénarios	Rétrospective			Prospective				
	1960	1982	2004	2009	2014	2019	2024	2030
Scénario A	11,6	20,4	29,7	32,0	34,0	36,0	37,4	38,6
Scénario B	11,6	20,4	29,7	31,4	33,3	35,7	38,1	41,2
Scénario C	11,6	20,4	29,7	31,4	33,6	36,7	40,1	45,0
Scénario D	11,6	20,4	29,7	31,4	33,9	38,0	43,1	51,5
Scénario E	11,6	20,4	29,7	31,5	34,4	39,3	45,5	56,1
Scénario F	11,6	20,4	29,7	31,5	33,2	34,8	36,3	38,0

Figure 12



Le « multiplicateur transitionnel » de la population

Devant l'accumulation des faits, donc en présence de l'évidence, la notion de « stabilisation » ultime de la population à l'issue du processus de transition démographique perd de sa pertinence. Tout porte à penser que, lorsque la fécondité a entamé son recul séculaire, le mouvement de baisse se poursuit, de façon quasi ininterrompue, jusqu'à des valeurs plus ou moins éloignées de la ligne d'équilibre ; plus l'écart par rapport à cette fécondité est élevé, plus la vitesse de rétraction démographique est rapide. On glisse graduellement d'un déséquilibre à un autre, de l'explosion à l'implosion, de la menace de « surpopulation » à celle de « dépopulation ».

Entre le « démarrage » (déclenchement de la baisse séculaire de la mortalité, donc amorce de la phase historique d'accélération démographique) et l'« aboutissement » du processus de transition démographique (retour à une croissance nulle ou quasi nulle), les effectifs de population connaissent une augmentation sans précédent.

Le rapport entre la population « finale » et la population « initiale » est appelé « multiplicateur transitionnel ». Si l'on met à part les pays dont l'évolution a été, dans un sens ou dans l'autre, déterminée presque exclusivement par l'élément exogène des migrations externes (cas-types : Etats-Unis et Irlande), pour lesquels ce ratio n'a pas de sens, on constate, par exemple, que, pour l'Europe, le multiplicateur est de l'ordre de 4, mais avec une grande variabilité (2 seulement pour la France – qui deviendra un pays d'immigration dès le milieu du XIX^e siècle et ne participera guère, faute de surplus démographiques, au peuplement des nouveaux mondes » ; 8 pour l'Angleterre qui, elle, en revanche, malgré sa faible population initiale, déversera ses surplus outre-Manche, occupera des continents entiers et constituera le plus vaste empire colonial jamais vu).

Là où la transition est tardive, profitant de l'expérience acquise, l'abaissement de la mortalité est plus rapide et la transition plus explosive. Ainsi, au milieu du présent siècle, *au Maroc*, le multiplicateur devrait être proche de 10 : 5 millions d'habitants en 1900 ; 45 à 50 millions vers 2050 (encore une fois, il peut s'agir d'un minimum, si l'immigration ne peut être jugulée).

Pour l'Afrique sub-saharienne, il pourrait être de l'ordre de 15 ou 20, voire plus (en l'absence de « régulation malthusienne » par surmortalité de catastrophe et en cas de refus persistant de véritable mise en place de la limitation des naissances, en particulier sur la large bande qui s'étend du Sahara à la partie australe).

Au vu de l'expérience anglaise et de l'extraordinaire retard de développement de cette zone, on peut imaginer l'intensité des pressions migratoires à venir.

D. Composition de la population

Les résultats des projections démographiques peuvent se décomposer en deux parties bien distinctes :

1. d'une part, la population adulte déjà née au point de départ du calcul, pour laquelle l'incertitude à venir est faible puisqu'elle ne fait intervenir que le jeu de la mortalité, assez régulier (sauf catastrophe) et que, par ailleurs, les migrations se concentrent sur des tranches d'âges relativement jeunes ;
2. d'autre part, la population jeune, qui naîtra pendant la période considérée (2004-2030) et celle qui proviendra de l'échange avec l'étranger (du fait de la jeunesse de son profil par âge, cette dernière n'aura guère d'influence d'ici 2030 sur la population âgée).

1. Age et emploi

Comme dans toute société en cours de modernisation accélérée, le paysage social sera de plus en plus complexe et varié ; la division du travail social se différenciera de plus en plus, avec la montée du secteur des services et l'apparition de métiers nouveaux, où les femmes seront de plus en plus impliquées.

Pour insérer l'énorme bourrelet de la presque quarantaine de classes pleines du « baby-boom » nées du milieu des années 1960 à l'an 2000 et, parallèlement, combler son retard de formation et de productivité, le Maroc devra gérer des défis contradictoires.

En effet, jusque vers 2010 et même au-delà, il devra continuer son effort d'absorption, sur le marché du travail, des générations du baby-boom commencé dès 1975 ; or, les flux de jeunes de 15 à 25 ans représentent à peu près un cinquième de la population totale, avec, au sein de ce groupe, une proportion grandissante de filles candidates à l'embauche. De plus, le taux de chômage des jeunes adultes (15 à 35 ans) demeure très élevé, de l'ordre de près de 47 % en 2005. Enfin, les secteurs agricole et industriel accusent un gros retard de productivité; leur indispensable mise à niveau exigera des départs massifs de travailleurs en direction du secteur tertiaire. Cette conjugaison de facteurs créera une tension extrême sur le marché du travail ; la concurrence sera de plus en plus rude pour l'accès à l'emploi.

En ce qui concerne la jeunesse marocaine, deux soupapes de sûreté existent :

- d'une part, une *mise à niveau de l'appareil scolaire et universitaire*, tant en termes quantitatifs que qualitatifs ; le pourcentage de lycéens et d'étudiants est bas, incompatible avec les besoins d'une économie moderne, où le secteur tertiaire est largement prépondérant : le développement de l'appareil de formation devrait ainsi contribuer à *alléger l'afflux de jeunes en quête d'emplois* ;
- d'autre part, la *poursuite, à moyen terme, des courants* de départs vers l'étranger.

La question la plus délicate est la très basse productivité globale du secteur agricole et sa relative stagnation : en effet, non seulement la productivité relative du travailleur agricole est faible,

Répartition sectorielle de la population active

En 1952, l'agriculture occupait encore près des trois quarts des actifs ; une vingtaine d'années plus tard, elle demeure encore largement prédominante (55 %) ; en 2005, elle est toujours, et de loin, le principal secteur fournisseur d'emploi, loin devant le secteur des services (45,5 %, contre 34,9 %). Dans les pays les plus en pointe comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France, la filière agricole n'occupe plus que moins de 3 % de la main-d'œuvre, du reste parfois aussi engagée dans d'autres activités. La lenteur de cette transformation structurelle de l'économie est, a priori, inquiétante pour l'avenir ; l'agriculture serait-elle immobile ? Les autres grands secteurs de l'économie seraient-ils insuffisamment dynamiques pour absorber les surplus de l'agriculture et des innombrables emplois de type informel ?

Sans vouloir trancher cette épineuse question, faisons un effort de mémoire, même si la clé du présent, et, a fortiori, de l'avenir nous échappe : l'expérience historique apporte des jalons, des points de repère objectifs et aide ainsi à resituer la singularité de chaque cas. Prenons le cas de 10 grands pays à documentation rétrospective fiable et classons-les selon le seuil de franchissement des 45 % de population agricole du Maroc selon les résultats de l'enquête sur l'emploi de 2005. Nous obtenons la séquence temporelle suivante : France: mi-XIX^e siècle ; Etats-Unis : années 1880 ; Japon : années 1910 ; Italie : 1935 ; Mexique : 1968 ; Iran : 1969 ; Brésil: 1970 ; Egypte : 1980 ; Indonésie : 1998 ; Turquie : 1999. On constate que le décalage temporel du Maroc par rapport aux principales économies de la rive sud de la Méditerranée (Turquie, Egypte) n'est long que par rapport au cas égyptien, nourri par les hauts rendements alimentaires dus aux alluvions du Nil. Candidate à l'entrée dans l'Union européenne, la Turquie ne dispose pas d'une véritable avance.

Il n'empêche que le Maroc est confronté à un défi majeur : reconvertir son appareil de production et opérer les transferts de main-d'œuvre correspondants en un laps de temps très court, ceci dans un contexte de concurrence de plus en plus rude avec les géants asiatiques « émergents » (Chine, Inde, Indonésie : 1,3 milliard ; 1,1 milliard et 222 millions d'habitants respectivement).

mais elle ne progresse que très lentement. Le niveau de productivité est 25 fois moindre que dans le pays le plus performant, la France, et l'écart est du même ordre qu'avec les deux suivants immédiats (Canada et Etats-Unis) ; ce niveau est deux fois plus faible qu'au Brésil. L'agriculture

L'exemple de l'Inde

Loin de considérer la petite paysannerie traditionnelle comme un boulet pour l'économie, l'Inde, au contraire, au prix d'un effort d'imagination pragmatique, en a fait un gisement d'opportunités d'énergies peu coûteuses à mobiliser pour créer un gigantesque tissu de petites entreprises tournées vers l'organisation du secteur de la distribution alimentaire et vers l'exportation ; des infrastructures, des crédits, un savoir-faire, un esprit d'entreprise et une organisation méticuleuse de la chaîne agricole (stockage, réfrigération, transport, ravitaillement en engrais et carburant, etc.) sont mis à la disposition des anciens paysans, ainsi responsabilisés, motivés et sortis de leur fatalisme millénaire. La même initiative d'organisation en chaîne a été prise pour un autre secteur traditionnel : le petit commerce. En fait, ce changement se traduit par un bouleversement des mentalités, le passage au goût d'entreprendre, de commercer, de diriger sa propre activité, de la faire prospérer.

Ce facteur a sans nul doute contribué à la chute de la « pauvreté absolue » (moins de 1 dollar par habitant et par jour), puisqu'en Inde, elle a régressé de moitié.

marocaine ne peut rester figée dans ses traditions et se couper de l'évolution qui se produit dans le reste du monde ; elle devra se spécialiser dans ses points forts, mettre en place un système de transformation et de distribution ramifié, mieux structuré, destiné en partie à l'exportation ; sinon, elle se condamnera à la marginalisation ; or la concurrence, bien organisée est le meilleur aiguillon de l'innovation.

Scénarios sans migration

Pour ce qui est des évolutions potentielles de la répartition par âge au cours des trois prochaines décennies, selon la gamme d'hypothèses sans migration, nous allons nous concentrer sur les hypothèses qui nous semblent suivre le schéma de convergence internationale vers la sous-fécondité post-transitionnelle (tableau 15, figures 13 et 14).

Le basculement de la pyramide des âges évoqué plus haut et déjà amorcé par le passé tendra à se confirmer et à s'accélérer à l'avenir et ce, à un degré d'autant plus net que le déficit de fécondité se sera creusé. Ainsi, en 2004, le rapport entre le nombre de jeunes (moins de 15 ans) et celui des personnes âgées (plus de 60 ans) avoisinait encore 4. Or, dès le milieu de la prochaine décennie, il sera passé en dessous de 3.

Figure 13
Pyramides des âges au Maroc selon les différents scénarios en 2004 et en 2030 (sans migration)

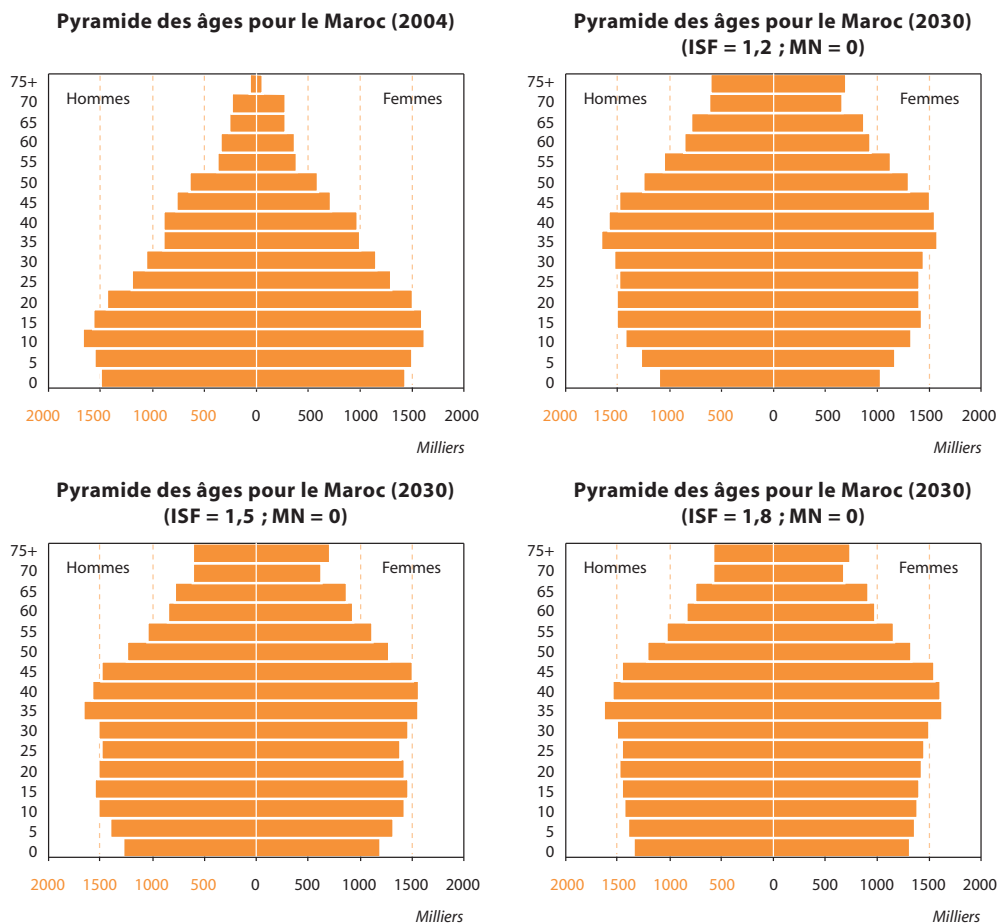


Figure 13 (suite)

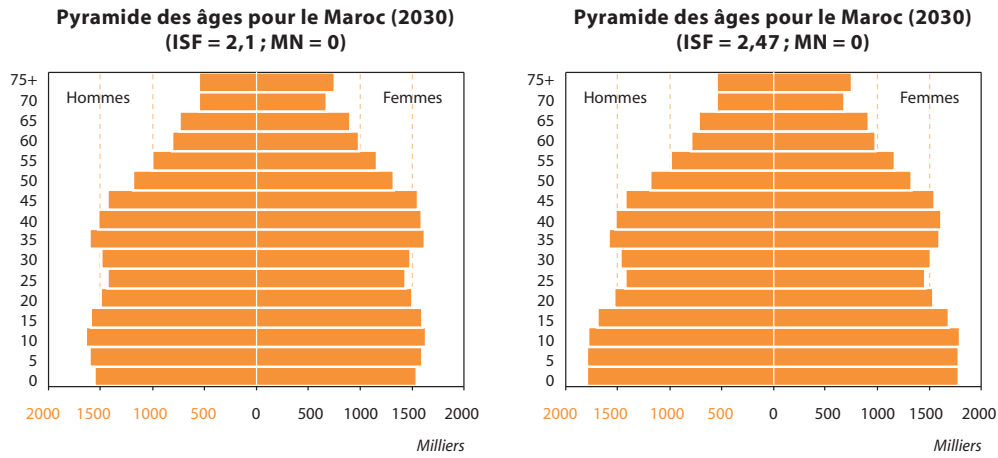


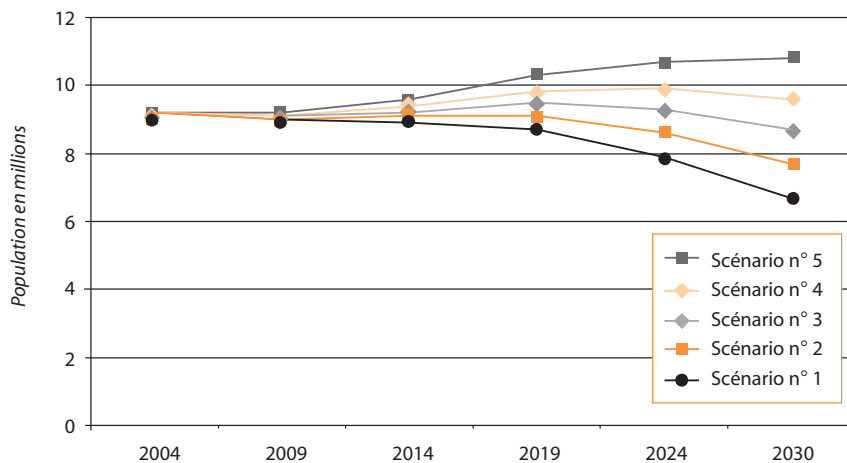
Tableau 15

Evolution de la population des enfants de moins de 15 ans selon les scénarios de fécondité (sans migration), de 2004 à 2030 (en millions)

Fécondité	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
	1,2	1,5	1,8	2,1	2,47
2004	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2
2009	9	9	9,1	9,1	9,2
2014	8,9	9,1	9,2	9,4	9,6
2019	8,7	9,1	9,5	9,8	10,3
2024	7,9	8,6	9,3	9,9	10,7
2030	6,7	7,7	8,7	9,6	10,8

Figure 14

Evolution de la population des enfants de moins de 15 ans selon les scénarios (sans migration) de fécondité, de 2004 à 2030



Si le scénario bas, analogue à celui de type espagnol se produit, alors la population de moins de 15 ans passerait de 9 à 6,7 millions entre 2004 et 2030, soit une baisse de 27 %, qui aura lieu surtout après 2020 (du fait de la présence de classes nombreuses aux âges de reproduction); en revanche, si la chute de la fécondité est maîtrisée par une politique volontariste, pour ne pas descendre en deçà de 1,5 enfant par femme, le recul, également tardif (toujours au-delà de l'horizon 2020) sera moindre : 16 % au lieu de 27 %. Le relâchement de la pression démographique sur le système scolaire sera net ; il facilitera l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Comme nous l'avons vu, les variations de la fécondité affectent la population jeune et ce, avec une intensité d'autant plus forte que les âges considérés sont plus bas. En revanche, aux âges adultes et chez les personnes âgées, les effectifs poursuivent leur hausse sur la lancée du passé. En conséquence, l'inversion de la pyramide des âges se confirme d'année en année. Revenons au cas des hypothèses plausibles déjà considéré ici (1,2, 1,5 et 1,8 enfant par femme).

La part des jeunes dans la population totale se réduit comme une peau de chagrin, puisqu'elle tombe de moitié, passant de 31 % en 2004 à environ 1/5 seulement en 2030 (tableau 16 et figure 15).

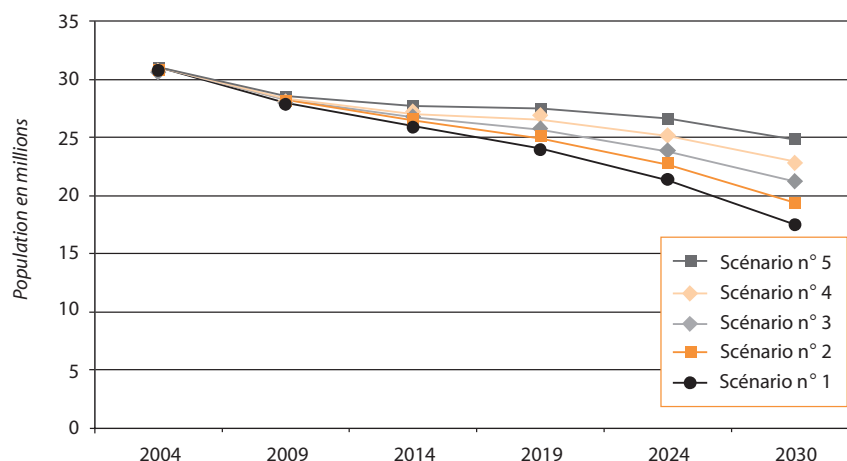
Tableau 16

Evolution du pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la population totale marocaine, selon les hypothèses de fécondité (sans migration), de 2004 à 2030

Fécondité	Scénario 1 1,2	Scénario 2 1,5	Scénario 3 1,8	Scénario 4 2,1	Scénario 5 2,47
2004	31	31	31	31	31
2009	28	28,2	28,2	28,3	28,5
2014	26	26,4	26,7	27	27,7
2019	24,1	24,9	25,7	26,5	27,5
2024	21,3	22,6	23,8	25,1	26,6
2030	17,5	19,4	21,2	22,9	24,8

Figure 15

Evolution du pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la population totale marocaine, selon les hypothèses de fécondité, Maroc 2004-2030



A l’opposé, la population âgée, prise ici dans le sens du groupe d’âges « 60 ans et plus » continue à croître fortement, à la fois du fait de la translation progressive des classes nombreuses du baby-boom vers le haut de la pyramide des âges et du fait de la poursuite du phénomène d’allongement de la durée de vie moyenne. En toute hypothèse, le nombre des plus de 60 ans devrait avoisiner les 6 millions à l’horizon 2030 et devrait, dès lors, pouvoir devenir proche de celui des enfants (moins de 15 ans) dans le cas des scénarios 1 et 2. On se trouve ici en présence du mécanisme d’inversion de la pyramide des âges.

Le changement de la population du Maroc s’inscrit dans une dynamique caractérisée par la hausse de l’âge moyen de la population. A titre symbolique, nous avons suivi l’évolution de la tranche d’âge des “75 ans et plus” : celle-ci est appelée, en toute hypothèse, à plus que doubler en nombre entre 2004 et 2030. Or, dans l’hypothèse de fécondité maîtrisée (1,5), la part des 75 ans et plus dans la population totale cessera d’être négligeable, passant de 2,0 à 3,7 %, (tableau 17 et figure 16).

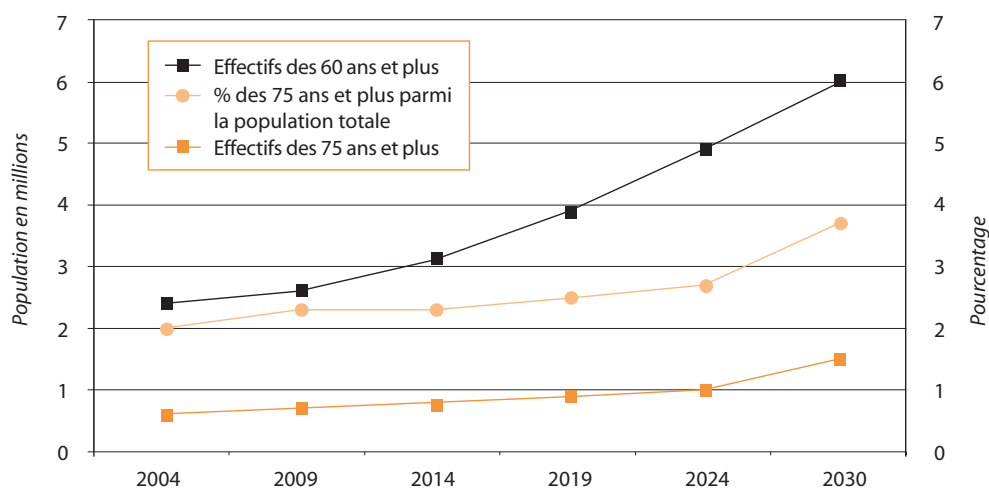
Tableau 17

Evolution de la population des 60 ans et plus, des 75 ans et plus et de la proportion de celle-ci dans la population totale (*effectifs en millions*) : scénario 2 (ISF = 1,5 ; sans migration)

Année	Population de 60 ans et plus	Population de 75 ans et plus	% des 75 ans et plus parmi la population totale*
2004	2,4	0,6	2,0
2009	2,6	0,7	2,3
2014	3,1	0,8	2,3
2019	3,9	0,9	2,5
2024	4,9	1,0	2,7
2030	6,0	1,5	3,7

Figure 16

Evolution de la population des 60 ans et plus, des 75 ans et plus et de la proportion de celle-ci dans la population totale : scénario 2



Scénarios avec migration

Poursuivons notre examen de l'évolution de la pyramide des âges, en prenant en compte, cette fois, l'existence des courants d'immigration à venir. Là encore, pour les besoins de l'analyse, privilégions trois scénarios : toujours la "fécondité maîtrisée", freinée dans sa chute à un niveau de stabilisation de 1,5 ou 1,8 enfant par femme, mais avec trois trajectoires de migration : une immigration modérée (cas C) une immigration haute (cas D) et une émigration continue mais décroissante (F). On assiste dès lors à un freinage plus ou moins important de la chute des effectifs de jeunes, cependant que la poursuite du mouvement de hausse de l'effectif âgé poursuit sa marche, inéluctable : entre 1960 et 2030, cet effectif est multiplié par plus de 7, passant de 0,8 million à une fourchette de 5,8-6,0 millions (selon l'hypothèse de migration).

La rétraction de la fraction jeune entamée au milieu des années 70, avec la transition de la fécondité continue au fil du temps, de manière presque indistincte, est inéluctable. La part des jeunes dans la population totale chute d'environ 45 % à environ 17 % (C et D) ; elle est donc divisée par presque trois. Seule l'hypothèse d'une fécondité convergeant à un niveau légèrement en-dessous du seuil de remplacement des générations et d'une émigration nette décroissante (F) créerait une différence sensible: au lieu de 17-18 %, en 2030, la fraction des jeunes serait de presque 21 %. Mais la tendance resterait la même ; la part des jeunes reculerait régulièrement (tableau 19). Les scénarios E à fécondité constante ou A à migration nulle sont improbables.

Figure 17

Pyramides des âges du Maroc selon les différents scénarios en 2004 et 2030

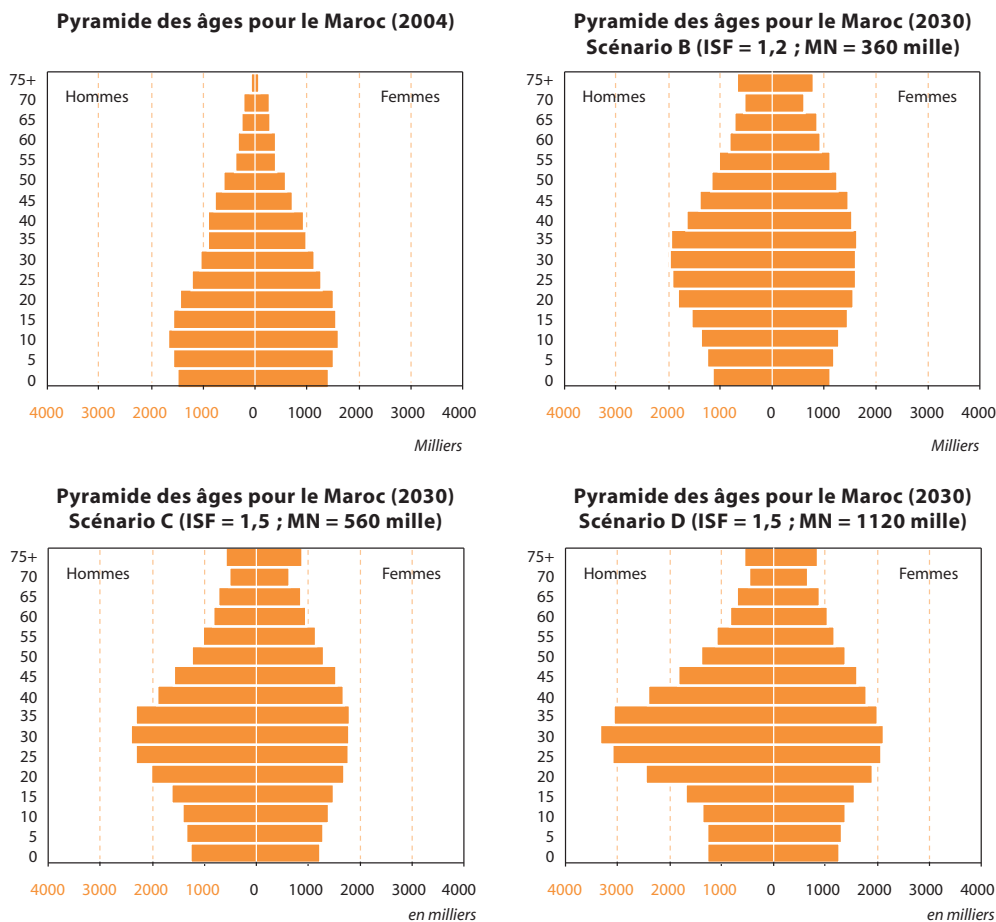
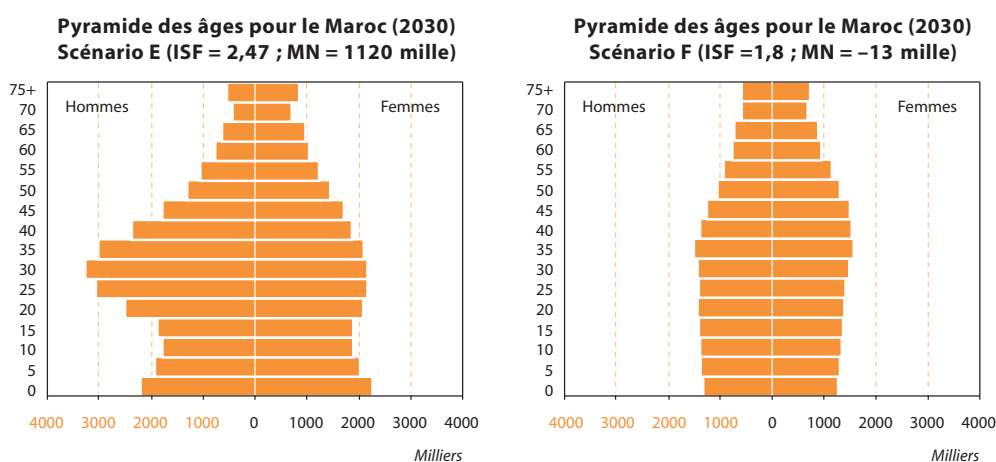


Figure 17 (suite)



En 2030, les variantes de fécondité de 1,2 à 1,5 devraient amener le groupe d'âge des moins de 15 ans à une taille plus ou moins voisine de celui des personnes âgées (tableau 18).

Tableau 18

Evolution des nombres des jeunes (moins de 15 ans)
et des personnes âgées (plus de 60 ans)
selon les scénarios A, B, C, D, E et F (en millions)

Année	Rétrospective				Prospective			
	1960	1982	2004	2009	2014	2019	2024	2030
<i>Jeunes</i>								
Scénario A (ISF=1,2 ; MN = 0)	5,1	8,3	9,2	9	8,9	8,7	7,9	6,7
Scénario B (ISF = 1,2 ; MN = 360 mille)	5,1	8,3	9,2	9	8,9	8,7	8,2	7,3
Scénario C (ISF = 1,5 ; MN = 560 mille)	5,1	8,3	9,2	9	9	8,9	8,6	8
Scénario D (ISF = 1,5 ; MN=1120 mille)	5,1	8,3	9,2	9	9	9	8,7	8,3
Scénario E (ISF = 2,47 ; MN = 1120 mille)	5,1	8,3	9,2	9,2	9,5	10,2	10,9	12
Scénario F (ISF=1,8 ; MN = -13 mille)	5,1	8,3	9,2	9	8,6	8,4	8,2	7,9
<i>Personnes âgées</i>								
Pour tous les scénarios	0,8	1,3	2,4	2,6	3,1	3,8	4,8	5,8-6,0

Figure 18
**Evolution du nombre des jeunes (moins de 15 ans)
 et des personnes âgées (60 ans et plus)
 selon les scénarios A, B, C, D, E et F ; 1960-2030**

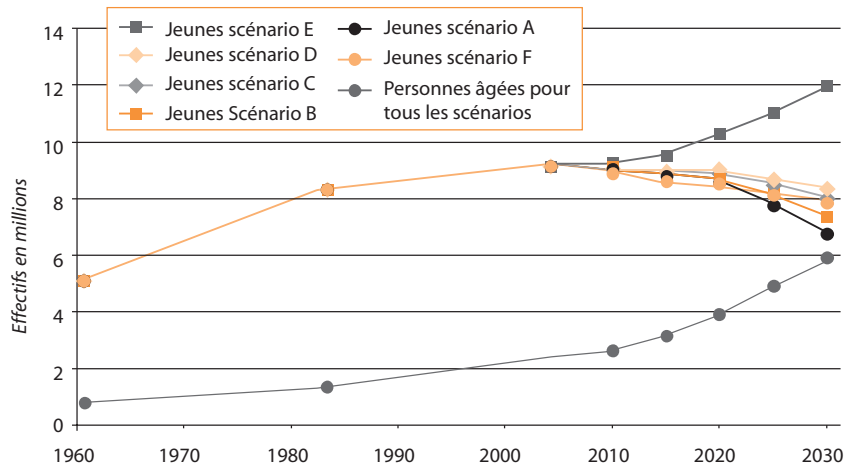


Tableau 19
**Evolution du pourcentage des jeunes
 selon les scénarios A, B, C, D, E et F, 1960-2030**

	Rétrospective				Prospective			
	1960	1982	2004	2009	2014	2019	2024	2030
<i>Jeunes</i>								
Scénario A (ISF=1,2 ; MN=0)	44,0	41,0	31,0	28,0	26,0	24,0	21,0	17,4
Scénario B (ISF = 1,2 ; MN = 360 mille)	44,0	41,0	31,0	29,0	27,0	24,0	22,0	18,4
Scénario C (ISF = 1,5 ; MN = 560 mille)	44,0	41,0	31,0	29,0	27,0	24,0	21,0	18,4
Scénario D (ISF = 1,5 ; MN = 1120 mille)	44,0	41,0	31,0	29,0	27,0	24,0	20,0	16,6
Scénario E (ISF=2,47 MN=1120 mile)	44,0	41,0	31,0	29,0	28,0	26,0	24,0	21,8
Scénario F (ISF=1,8 MN=-13 mille)	44,0	41,0	31,0	28,0	25,9	24,2	22,6	20,9

Figure 19
Evolution du pourcentage de jeunes selon les différents scénarios

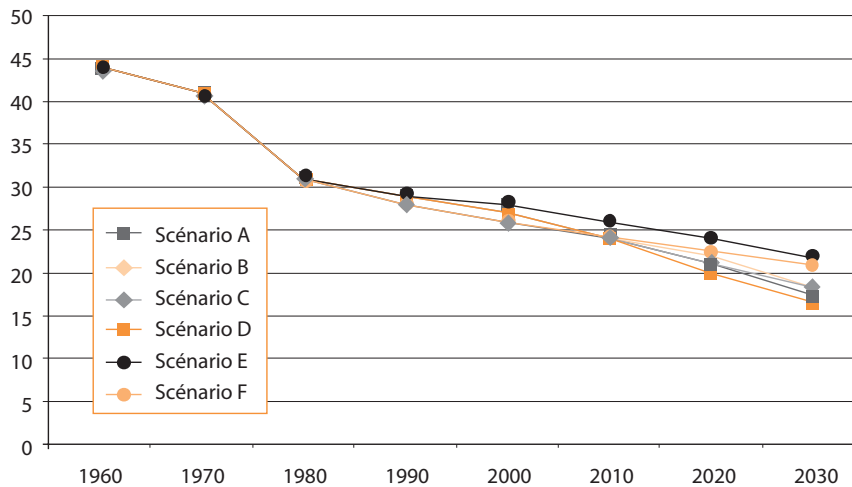


Tableau 20
Evolution du pourcentage des personnes âgées selon
les scénarios A, B, C, D, E et F, 1960-2030

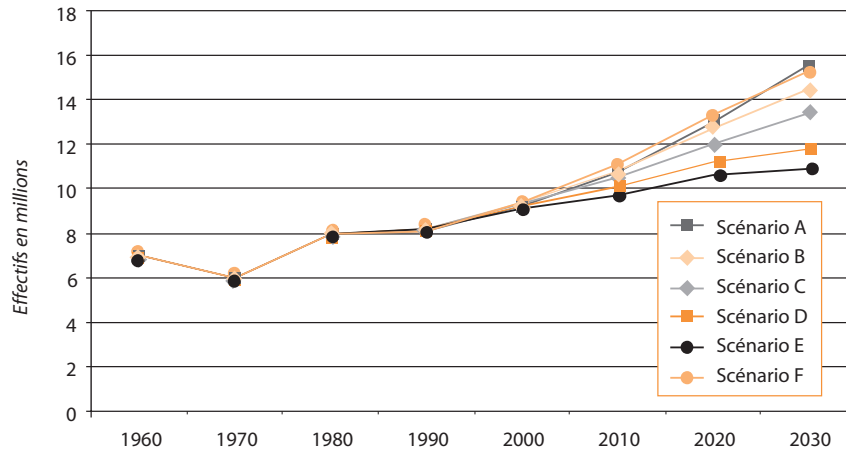
	Rétrospective				Prospective			
	1960	1982	2004	2009	2014	2019	2024	2030
Personnes âgées								
Scénario A (ISF = 1,2 ; MN = 0)	7,0	6,0	8,0	8,1	9,2	10,7	13,0	15,6
Scénario B (ISF = 1,2 ; MN = 360 000)	7,0	6,0	8,0	8,2	9,4	10,8	12,7	14,5
Scénario C (ISF = 1,5 ; MN = 560 000)	7,0	6,0	8,0	8,2	9,3	10,5	12,0	13,4
Scénario D (ISF=1,5 ; MN = 1 120 000)	7,0	6,0	8,0	8,2	9,2	10,1	11,2	11,8
Scénario E (ISF = 2,47 ; MN = 1 120 000)	7,0	6,0	8,0	8,2	9,1	9,7	10,6	10,9
Scénario F (ISF=1,8 MN = -13 000)	7,0	6,0	8,0	8,1	9,4	11,1	13,3	15,3

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, la fraction âgée continuerait à augmenter au fil des ans. Là encore, seule une hypothèse d'immigration massive parviendrait à la stabiliser, mais au prix de grandes difficultés socio-économiques et politiques (figure 20).

L'incidence des migrations affecte principalement le groupe des jeunes adultes (15-34 ans), de manière d'abord lente, puis de façon cumulative d'une période à l'autre. L'inertie démographique est telle que même en cas de fécondité très faible, les implications de la baisse de la fécondité en termes d'atténuation de la pression à l'entrée sur le marché du travail ne se feront guère sentir à l'horizon 2030.

Figure 20

Evolution du pourcentage des personnes âgées selon différents scénarios



Selon que la fécondité soit faible ou forte et que la migration, difficile à juguler, soit négative, nulle ou fortement positive, la taille du groupe des jeunes adultes pourrait, à l'horizon 2030, varier du simple au double : 11,3 et 18,3 millions respectivement pour le scénario F et celui D. Comment faire face à une telle vague ? Les scénarios C et D devraient comporter une accentuation nette de la pression sur l'emploi. Ainsi, une simple comparaison entre le scénario A (fécondité 1,2 et migration nulle) et le scénario C (fécondité 'maîtrisée' à 1,5 et migration 'modérée') fait apparaître un écart de près de 3 millions de jeunes supplémentaires (11,9 et 14,9 millions en 2030) en situation d'installation dans la vie professionnelle.

Le passage au scénario D (même fécondité, mais migration forte) entraînerait à son tour un gonflement supplémentaire de 3 millions (tableau 21). C'est dire à quel point le scénario C est celui qui doit servir de *schéma volontariste*, puisqu'il suppose une régulation aussi bien de la fécondité que des migrations internationales.

En revanche, le scénario F (fécondité en baisse tendancielle et émigration nette décroissante) entraînerait une situation de quasi-stabilité des effectifs des jeunes à l'horizon 2030 après avoir fait grimper leur effectif à 12 millions vers 2015.

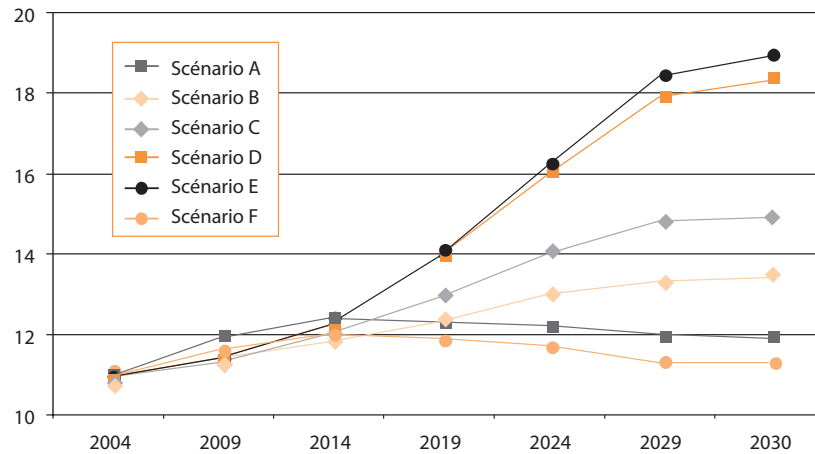
Tableau 21

Evolution du nombre des jeunes adultes (15 à 34 ans) selon les scénarios A, B, C, D, E et F, 2004-2030 (en millions)

Année	2004	2009	2014	2019	2024	2030
Scénario A (ISF=1,2 MN=0)	10,9	11,9	12,4	12,3	12,2	11,9
Scénario B (ISF=1,2 MN=360 mille)	10,9	11,4	11,8	12,3	13,0	13,4
Scénario C (ISF=1,5 MN=560 mille)	10,9	11,3	12,0	12,9	14,0	14,9
Scénario D (ISF=1,5 MN=1120mille)	10,9	11,4	12,2	13,9	16,0	18,3
Scénario E (ISF=2,47 MN=1120 mile)	10,9	11,4	12,2	13,9	16,2	18,9
Scénario F (ISF=1,8 MN=-13 mille)	10,9	11,6	12,0	11,9	11,7	11,3

Figure 21

**Evolution du nombre de jeunes adultes (15-34 ans)
selon différents scénarios (en millions)**



Quel que soit le scénario, le retournement de la pyramide des âges est inéluctable. En effet, même en cas d'immigration massive, le poids relatif des personnes âgées par rapport à celui des jeunes tend à doubler (tableau 22, figure 22) ; plus l'horizon s'éloigne, plus l'effet des migrations se fait sentir : il est communicatif ; ce n'est guère qu'à partir de 2020 qu'il prend une véritable ampleur.

Tableau 22

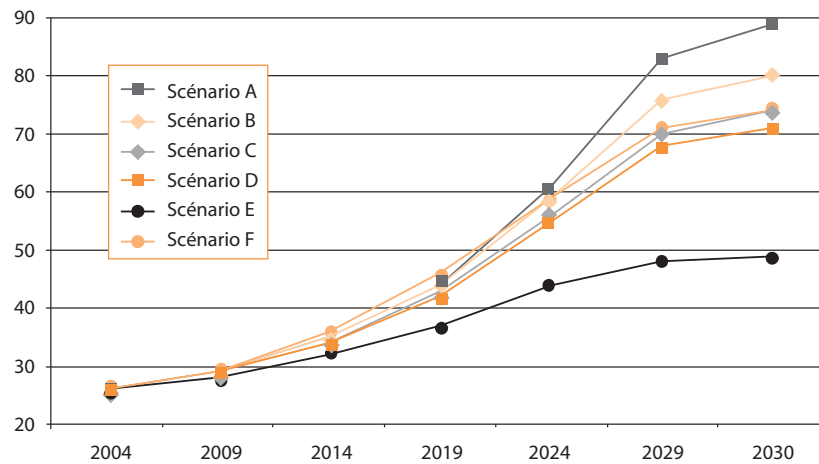
**Evolution du ratio "60 ans et plus/ moins de 15 ans" selon les scénarios
A, B, C, D, E et F, 2004-2030**

(indice 100 : égalité des effectifs entre les deux groupes d'âge)

Année	2004	2009	2014	2019	2024	2030
Scénario A (ISF = 1,2 ; MN = 0)	26	29	35	44	61	89
Scénario B (ISF = 1,2 ; MN = 360 mille)	26	29	35	44	59	80
Scénario C (ISF = 1,5 ; MN = 560 mille)	26	29	34	43	56	74
Scénario D (ISF = 1,5 ; MN = 1120 mille)	26	29	34	42	55	71
Scénario E (ISF = 2,47 ; MN = 1120 mille)	26	28	32	37	44	49
Scénario F (ISF = 1,8 MN = -13 mille)	26	29	36	46	59	74

On sait que ces migrations seront des *migrations de pauvreté*, touchant des populations à très faible alphabétisation et à niveau de revenu extrêmement bas.

Figure 22
**Evolution du ratio des 60 ans et plus sur les moins
 de 15 ans selon différents scénarios**



2. Age et protection sociale

La pérennité de tout système social repose sur trois fondements implicites, plus ou moins interdépendants :

- le maintien de l'équilibre démographique ;
- une croissance économique minimale ;
- l'absence d'un chômage important et chronique.

Le système français de sécurité sociale

L'alourdissement constant du budget de la Sécurité sociale est le premier responsable de l'explosion du montant de la dette publique qui, aujourd'hui, en France par exemple, est équivalente aux deux tiers du PIB. On comprend l'amertume des pères-fondateurs, animés d'un souci de protection vigilante de toutes les personnes dans le besoin (enfants, malades, chômeurs, handicapés, personnes âgées). Ainsi, Pierre Laroque, créateur du système français, reconnaissait, en fin de vie, qu'il avait lancé une machine devenue « infernale », émiettée, soumise aux égoïsmes catégoriels, politiques et syndicaux, distributrice de « fromages » (hauts salaires, avantages en nature, honneurs et privilèges) à ses divers « administrateurs » ou « directeurs » de « caisses ». Il souhaitait fédérer, harmoniser, unifier, les formes de protection existantes ou embryonnaires ; c'est le contraire qui, en dépit de sa volonté, s'est produit ; on a assisté à un retour en force de la logique corporatiste médiévale.

L'instauration des édifices de protection sociale a eu lieu en pleine période d'euphorie, après les années de la plus grande guerre civile européenne, à la fin des années 40 : c'était le retour à l'optimisme, après le choc de la crise des années 30, puis de la tuerie des années suivantes.

En 1973 survenait le premier « choc pétrolier » (quadruplement du prix du baril), le taux de croissance économique se trouvait réduit de moitié, le chômage s'aggravait et la condition relative des jeunes se détériorait d'année en année.

Leur évanescence crée une contradiction intenable entre des besoins de financement qui ne cessent de croître, et une capacité de financement qui, elle, évolue en sens inverse. D'où une pression fiscale et parafiscale grandissante sur les actifs, en particulier sur les entrepreneurs ; les éléments les plus dynamiques ont l'impression de « *travailler pour l'Etat* » ; il en résulte une démotivation, qui peut aller jusqu'à l'expatriation.

Nous avons déjà évoqué le basculement en cours des pyramides des âges, avec sa traduction numérique en termes de multiplicateurs d'âge, donc de déséquilibre entre les effectifs de retraités et ceux des actifs potentiels : la facture des retraites et celle des coûts de santé ne pourront plus être honorées selon les conditions fixées dans le contrat social (respect du principe d'équité intergénérationnel). A fortiori, s'agissant des groupes d'âge assez élevé « 70 ans et plus », le multiplicateur étant nettement plus élevé, le financement, déjà fragile, de la « dépendance » sera mis en cause à plus court terme, d'autant que les solidarités intergénérationnelles sont de plus en plus difficiles à exercer (éloignement géographique, raréfaction des familles nombreuses, charge des femmes cinquantenaires présentes sur le marché du travail et ayant encore de « grands enfants » à domicile).

3. L'illusion du « bonus démographique »

L'idée de « bonus démographique » est une notion à la mode, entrée dans la panoplie des arguments en faveur de la limitation des naissances. Mais elle procède d'une vision mécanique et étroite de la démographie et des facteurs qui la sous-tendent.

Il n'est pas besoin de connaître les travaux de l'économiste américain Becker pour savoir que, dans des sociétés urbaines, les enfants ne représentent plus un apport pour le budget de leurs parents mais, au contraire, un coût. C'est précisément cette montée du coût, direct et indirect (manque à gagner par interruption de la carrière et abaissement du profil de gain), de l'enfant qui est un des ressorts fondamentaux de la baisse de la fécondité ; les couples désirent moins d'enfants, à la fois parce que leurs contraintes budgétaires sont perceptibles et parce qu'ils espèrent donner de meilleures chances de promotion sociale à leurs descendants. La durée de la période de charge des « enfants » s'allonge au fil de la période de modernisation.

Il est tout à fait arbitraire et dénué de sens de considérer – comme dans les présentations conventionnelles – que, sur une période, passée et à venir, pouvant couvrir jusqu'à trois quarts de siècle, la durée de charge des enfants est constante, allant de la naissance à l'âge de 15 ans. En réalité, en régime économique patriarcal, l'enfant fait partie des « aides familiaux », il n'est que peu scolarisé, voire pas du tout (cas des filles) ; à l'opposé, dans une société de salariés, l'enfant devient une charge. De plus, avec la modernisation des structures économiques, les besoins de formation longue et qualifiante se développent rapidement ; les jeunes demeurent au domicile familial jusqu'à des âges de plus en plus élevés, surtout quand la conjoncture économique se durcit.

Autant dire que le prétendu « bonus » ne revêt qu'une réalité purement démographique et bien théorique ; ce qui importe, c'est avant tout la charge effective, économique et financière, portée par les parents ; or les jeunes adultes, étudiants ou sans travail, exigent plus de dépenses que des nouveau-nés.

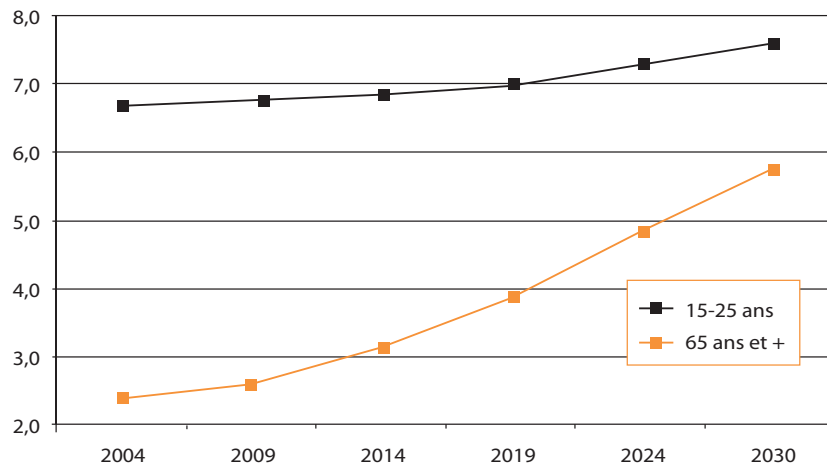
Au Maroc, rappelons que le recul du ratio entre le nombre de jeunes de 15 à 25 ans et celui des gens de 65 ans, au demeurant très faible, n'est pas un signe de détente, compte tenu à la fois de la longueur des files d'attente, de l'écart par rapport au coefficient d'équilibre, égal à 1 (autant de postulants que de « sortants »), et surtout de l'extraordinaire montée des jeunes.

Ainsi, la taille moyenne de la génération susceptible de se présenter chaque année sur le marché du travail est à son apogée. Sauf chute brutale de la fécondité, elle ne diminuera pas d'ici à 2020 ; voire d'ici à 2030 (figure 23), même si la fécondité baisse progressivement à 1,5 enfant par femme; or, on sait que, pour de multiples raisons (dont la nécessité d'un double salaire dans les couples) les femmes viendront renforcer la pression sur le marché du travail.

A partir de 2020, le passage à la soixantaine des générations du baby-boom nées depuis 1960 devrait atténuer le déséquilibre entre les flux potentiels d'entrants et ceux des sortants : le ratio évoqué plus haut ne devrait être alors que 1,8, au lieu de 2,7 en 2006. Toujours dans l'hypothèse d'une fécondité de 1,5 en 2030, ce ratio ne serait plus que de 1,3.

Figure 23

Evolution de la population âgée de 15 à 25 ans et celle de 65 ans et plus entre 2004 et 2030 (en millions) ; (hypothèse d'une fécondité de 1,5 et une migration nette de 560 mille)



Ce raisonnement ne fait intervenir que les effets possibles, toutes choses égales par ailleurs, de l'offre de travail ; il conduit même, paradoxalement, à souhaiter le passage à une implosion démographique, par glissement dans un régime de « sous-fécondité » profonde ; or, un tel scénario aurait un effet dépressif sur la demande et sur la croissance économique. Surtout, avec la contraction constante de la taille des générations, il mettrait en péril la continuité de l'Etat, la viabilité des infrastructures et institutions, sans parler de l'« appel d'air », peu maîtrisable, qu'il ne manquerait pas de créer, avec les turbulences qui pourraient en découler.

En Espagne, c'est le déséquilibre inverse qui prévaut depuis 1997 : le ratio est devenu inférieur à l'unité ; en 2006, il n'était déjà plus que de deux tiers, il devrait être à présent de la moitié, pour tomber autour de 0,35 en 2030. L'implosion serait telle, à fécondité inchangée, que le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans serait 3 fois supérieur au nombre d'enfants de moins de 15 ans. Le pays entrerait dans une spirale de décroissance démographique exponentielle et irréversible. Déjà le nombre des naissances, jusqu'alors en progression séculaire continue, jusqu'à un palier de 670 000 par an entre 1960 et 1975, n'est plus que de l'ordre de 400 000 et, du fait de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, il pourrait, malgré l'appoint de l'immigration, tomber à environ 300 000 seulement en 2030 (soit deux fois moins que dans le Maroc d'aujourd'hui).

On mesure ici à quel point il est crucial de ne pas tomber dans l'insouciance démographique : il est impératif de s'efforcer de préserver l'équilibre de la fécondité, donc la stationnarité de la population et le profil de la pyramide des âges. Or, faute de politique d'accueil de l'enfance, un nombre sans cesse croissant de pays voient leur pyramide des âges se retourner ; ainsi au Japon, dès 2030, le groupe d'âge le plus important, et de loin, sera celui des personnes de plus de 80 ans ; peu à peu, la répartition par âges adopte la silhouette d'un diamant reposant sur sa pointe.

Il y a donc tout lieu de penser que le dit « bonus » est purement illusoire, voire qu'il s'agit, pour les familles modestes, plutôt d'un « malus ». Ceci est d'autant plus vrai que les générations issues du « baby-boum » ne tarderont pas à leur tour à entrer dans la vieillesse, donc à devenir à charge, et cette fois davantage du secteur public que de la sphère familiale.

L'analyse concrète du cas du Maroc nous semble venir parfaitement à l'appui de cette logique.

4. Aménagement urbain

La concentration croissante des habitants le long d'une bande littorale atlantique au Maroc crée une continuité de peuplement saturante, vidant l'intérieur de sa substance et dégradant l'environnement (bétonnage, menace pour la biodiversité et la couche d'ozone et, à terme, risque d'« éco-cide »), d'où l'urgence d'un effort concerté de valorisation de l'ensemble de l'espace marocain. Le choix s'impose comme une évidence imposée par la géographie physique, en particulier l'équilibre entre la montagne, les plateaux, les plaines, le littoral et le désert saharien. Quel autre pays au monde peut se prévaloir d'une telle dotation naturelle ? Une création parfaite, à cinq branches qui, chacune, se complètent et méritent le même soin, prolongeant les efforts des ancêtres installés sur ce sol sacré depuis des millénaires.

Compte tenu de l'impératif de modernisation des secteurs agricole et industriel, lié à l'ouverture mondiale, le pourcentage de citadins devrait dépasser 60 % à l'horizon 2030⁽²²⁾. L'augmentation de la population aura de grands avantages économiques ; elle permettra de réaliser des « économies d'échelle » (baisse des coûts) et de rentabiliser des grands projets d'infrastructure (aéroports, autoroutes, lignes ferroviaires, satellites, réseaux divers...) et d'équipements publics ou privés (hôpitaux, dispensaires, pharmacies, écoles, universités, laboratoires, bibliothèques, « cyber-sites », centres commerciaux, parcs naturels, stades, piscines, hammams, administrations centrales et locales, etc.). Elle aura, en plus pour effet de conférer de plus grandes perspectives de rentabilité pour les investisseurs, nationaux ou étrangers (à condition néanmoins que le cadre juridique s'y prête).

Il est à rappeler que la prolifération urbaine est un phénomène universel et récent, qui ne remonte guère qu'au milieu du XX^e siècle ; là où la tradition urbaine est moins ancrée, il prend une allure exponentielle (Maghreb, Moyen-Orient et surtout Afrique sub-saharienne), et la population des villes peut s'accroître de 4 à 6 % par an.

S'agissant du Maroc, la population des villes a quintuplé entre 1960 et 2006, passant de 3,4 millions à 17 millions. A l'échéance de 2030, une croissance soutenue pourrait se produire, amenant à un total d'environ 25 millions (voire davantage en cas de forte immigration, selon un schéma à l'espagnole). Comment nourrir, héberger, équiper, scolariser, occuper, soigner, protéger, administrer, etc., tous ces habitants, en particulier les nouveaux arrivants, le plus souvent démunis ?

(22) HCP, CERED. *Projections de la population du Maroc par milieu de résidence* (2007).

D'où des défis logistiques d'une complexité extrême. Il faudra, sur une durée assez brève simultanément, résoudre au moins 7 types de problème :

Terrains et logements : droit foncier et immobilier ; lutte contre la spéculation ; mise en place de PLU (plans locaux d'urbanisme), en lien avec les structures concernées (agriculture, équipement, tourisme, milieu associatif et élus locaux) ; besoins en matériaux, accès aux normes de confort et d'hygiène ; incitation à la création de ceintures maraîchères et à l'organisation de circuits de distribution.

Transports. Le culte de « Sainte Voiture », stimulé par une publicité alléchante, est tel que les consommateurs perdent toute rationalité économique ; la voiture est plus qu'un jouet, elle fait rêver et rend « accroc », fût-ce au prix de l'endettement, de la fatigue des trajets et de la santé physique et du stress ; ses nuisances collectives sont bien connues : des milliers de tués sur les routes chaque année au Maroc, des milliers de victimes de blessures ou de séquelles physiques pouvant aller jusqu'à la tétraplégie ; une pollution nuisible à la santé des résidents, y compris des fœtus (c'est seulement aujourd'hui que le voile commence, discrètement, à se lever et que l'on apprend également que la consommation de kérosène par les avions en haute atmosphère a des effets sur l'écosystème et toutes les formes de vie, humaine, animale, végétale). Il semble donc préférable de *donner la préférence aux transports collectifs non polluants* (électricité, soleil, vent, courants marins...).

Alimentation en eau. Le consommateur urbain est beaucoup plus gourmand en eau que son homologue des campagnes ; les pénuries sont graves en de nombreux endroits. Il s'agit de garantir un système d'adduction fiable, durable, moderne, peu coûteux, doté d'un bon service de maintenance, à faible déperdition et grande capacité de recyclage, enfin accessible aux nouveaux habitants des périphéries, tout en surveillant scrupuleusement les comportements de gaspillage des ménages ou des organismes collectifs.

Systèmes d'égout. L'accroissement de la densité des cités et du volume des eaux usées par ménage tend vite à aller au-delà de la capacité d'infiltration des sols sur place ; il faut donc prévoir une extension des services d'évacuation et de drainage, en utilisant des réseaux de canalisation modernes qui disposent de stations d'épuration couvrant l'ensemble du périmètre urbain et qui sont à la portée de tous les revenus. Ceci demande des budgets et des compétences professionnelles adaptées, donc une planification rigoureuse des besoins à long terme.

Déchetteries. Les villes sont vite confrontées aux difficultés posées par le ramassage, le stockage et l'élimination des déchets solides de toutes natures, y compris chimiques ; partout, on voit des quartiers submergés par leurs propres déchets et ordures et vite transformés en zones insalubres. Parfois, les dépotoirs se transforment en petites collines squattées par les personnes les plus déshéritées du secteur : les éboueurs, chiffonniers, récupérateurs et recycleurs. Ces personnes pourraient recevoir une formation à la décontamination et être encouragées à la revente des métaux rares ou des objets encore utilisables. Or la gestion des déchets par les municipalités reste généralement très inadéquate.

Pollution de l'eau. Si les villes sont les moteurs de la croissance, la nature y est souvent absente ou menacée de diverses façons. Nombre de fleuves ont été taris par la sécheresse ou la construction de barrages, et la majorité des cours d'eau qui les traversent ne sont guère mieux que des égouts à ciel ouvert. L'eau est contaminée par des déchets industriels, des insecticides, des engrais, des déjections humaines ou animales, d'où les risques dans les quartiers mal protégés, en cas de pluies torrentielles.

Pollution atmosphérique. Les villes les plus touchées par la pollution de l'air sont celles où la liberté d'expression n'existe pas, comme ce fut le cas dans la sphère ex-communiste ; en milieu urbain ou à proximité immédiate existaient des sites industriels ou nucléaires, des camions et gros véhicules à fortes émanation de dioxyde de carbone. Pour les villes du Maroc, le danger principal pour la qualité de l'air, donc pour les maladies respiratoires, est l'augmentation incontrôlée du nombre automobiles et autres véhicules à moteur ; les transports publics de fret ou de passagers par voie ferrée (ou maritime) sont notoirement insuffisants.

Les villes de l'avenir seront de plus en plus en compétition à l'échelle du globe. Le « label vert » (respect de normes strictes de qualité de l'environnement, parcs, zones piétonnières ou à circulation réglementée) sera de plus en plus apprécié.

Enfin, il ne faut pas omettre non plus un enjeu de taille, inhérent à l'extension des grandes villes : l'ordre et la sécurité publics.

5. Ecologie, ressources

La crainte de manquer de ressources est une constante de l'histoire de l'humanité. Jusqu'au XVIII^e siècle, il s'agissait de la hantise du manque de bois, puis, à partir du XIX^e siècle, celle du manque de pétrole. Les travaux du Club de Rome ont marqué le point culminant de l'angoisse planétaire, avec des poussées de crainte épisodiques, selon la conjoncture énergétique (entente des producteurs, nationalisations, découverte de nouveaux gisements, amélioration des capacités de forage ou constitution de stocks de réserve). Les marchés internationaux sont très nerveux et sur-réagissent à la moindre rumeur ; certains économistes, catastrophistes, ont tablé sur un prix du baril de Brent allant jusqu'à 100 dollars.

D'autres, souvent plus familiers avec la prospection, annoncent que le prix du brut va baisser de façon significative, après le pic de juillet 2006 (75 \$ le baril). En fait, l'équation est complexe, tant est grand le nombre de facteurs en jeu. De façon générale, contrairement à l'idée commune qui veut que les réserves soient de l'ordre de deux tiers de siècle, il ne semble pas y avoir de limite physique, car non seulement la recherche fait des bonds constants, mais le fort niveau des prix rentabilise la prospection. Enfin, il existe des masses financières sans précédent, accumulées entre autres par les grandes compagnies pétrolières et disponibles pour de nouvelles zones ou méthodes de forage. N'oublions pas non plus que les pays ayant repris le contrôle de leurs ressources sont généralement dépendants des firmes multinationales pour leur exploitation (cas de la Russie, liée à l'ingénierie allemande), et sont souvent nettement moins bien organisées professionnellement pour mener à bien de grands projets ; les plus grandes compagnies privées ont un savoir-faire et des capacités de financement énormes.

Il n'est donc pas impossible que, malgré l'augmentation de la demande mondiale, le prix du baril revienne, à long terme, à 50 \$, voire moins, d'autant que l'on assiste à une expansion des centrales nucléaires et des énergies alternatives (solaire, éolienne).

La question de la pénurie d'eau, moins débattue, semble plus critique, mais des économies importantes, une meilleure utilisation et le recyclage, entre autres, autorisent des espoirs. Des accords internationaux entre pays voisins à dotation très différenciée devront être négociés. Il n'en reste pas moins que la pénurie d'eau douce ira s'aggravant, les situations étant très inégales d'un pays à l'autre (excès ou déficit). A terme, les solutions ne sont pas à la mesure de l'élasticité des besoins. L'eau est-elle appelée à devenir le matériau stratégique du XXI^e siècle ? De nombreux experts de l'Office international de l'eau le pensent.

Enfin, s'agissant de l'alimentation, la recherche agronomique progresse rapidement, et nul ne connaît les limites possibles de la productivité. L'obligation de mettre en friche, le subventionnement des jachères ou l'instauration de quotas au sein de l'U.E., par exemple, soulignent à quel point la surproduction est importante.

Dans *le cas du Maroc*, où le potentiel naturel est caractérisé par une vulnérabilité manifeste, l'accroissement démographique a accentué la pression sur les ressources (eau, sol, forêt, faune...) et a conduit à leur dégradation continue. Comme l'économie manque de dynamisme pour créer la richesse et l'emploi répondant aux besoins de la population, la tendance a toujours été le recours au surprélèvement des ressources déjà fragiles et à la détérioration des déséquilibres écologiques.

Aujourd'hui, le pays connaît une transition bioclimatique et écologique qui a, à son tour, accéléré le processus de dégradation de l'environnement. L'inadéquation entre la répartition spatiale de la population et le potentiel naturel (surpeuplement de la campagne) ainsi qu'entre les modes de gestion inappropriés et les exigences de préservation des écosystèmes et des ressources constitue une sérieuse entrave au développement durable. Le rythme insoutenable de dégradation du cadre naturel du, à la fois, aux facteurs climatiques et aux modes de gestion des espaces et des ressources (littoralisation, surpeuplement des campagnes, surexploitation de la flore et des ressources halieutiques, pollution des sols et des ressources en eau...) laisse augurer des perspectives d'aggravation de la situation de l'environnement. Cette tendance a, à l'évidence, des impacts néfastes sur la disponibilité future des ressources si une planification à long terme pour y remédier n'est pas engagée dès à présent.

Concernant plus particulièrement les ressources en eau, les apports pluviométriques au Maroc sont caractérisés par une forte irrégularité et leur distribution inégale dans l'espace. Les changements climatiques tendent à accélérer la baisse continue des ressources en eau et à provoquer des situations extrêmes de sécheresse. Les prévisions établies montrent une diminution progressive des ressources en eau mobilisables (passant de 660 m³/ha actuellement à 500 m³/ha en 2025) et donc une évolution certaine vers le stress hydrique. Ces perspectives de raréfaction des eaux de surface et des nappes phréatiques imposeront au Maroc l'engagement d'une politique vigoureuse d'économie de l'eau, de réhabilitation des eaux usées et de lutte contre la pollution. Autant dire que les efforts de mobilisation de la ressource devront s'intensifier pour répondre aux besoins en expansion d'une population en phase de modernisation accélérée. Des investissements considérables seront nécessaires (mobilisation, techniques d'irrigation économes, dépollution, désalinisation...) pour faire face à la croissance de la demande sociale.

6. Les filières de formation

Le Maroc a la chance de connaître les erreurs des pays du « Nord » et d'en pouvoir tirer des leçons pour ne pas les répéter. C'est le paradoxe du pays « suiveur » par rapport au « pays leader » ; le même parcours peut ainsi être réalisé plus vite, du fait de la pleine conscience des obstacles à éviter.

Revenons sur les éléments-clés du diagnostic, le retard en matière de formation, principal frein au développement :

La généralisation de l'enseignement primaire n'est pas encore tout à fait effective, puisque, en 2004-2005, près de 7,5 % des enfants de la tranche d'âge quinquennale 6-11 ans ne vont pas à l'école (avec un léger handicap supplémentaire pour les filles : 10,2 % et 18,8 % pour les filles rurales). Le fléchissement du nombre de naissances va faciliter le passage à l'objectif

d'universalisation (100 %). A ce niveau, l'effort restant est marginal, et la décompression démographique peut même permettre d'envisager, dès la prochaine décennie, un gros redéploiement en faveur de l'enseignement secondaire.

C'est la formation post-primaire (voire « pré-élémentaire ») qui doit devenir la priorité des priorités pour les années à venir en milieu urbain, où 29,4 % de la classe d'âge des 12-14 ans ne va pas à l'école, et, a fortiori, en milieu rural, où le pourcentage correspondant dépasse 50 %, toujours en 2004-2005. Globalement, le taux de scolarisation à cet âge est de 70,6 %. Par ailleurs, la discrimination à l'encontre des filles est encore très nette : ainsi, en milieu rural, le taux de scolarisation des filles de 12-14 ans ne dépasse pas 43 % en 2004-2005 contre 59,8 % pour les garçons. Ces taux atteignent en milieu urbain respectivement 83,9 % et 94,2 % ⁽²³⁾.

Les données sur le baccalauréat sont aussi éloquentes. Le phénomène d'entonnoir se prolonge au fil des âges : aux alentours de 9 ans, le taux de scolarisation avoisine 85 % ; autour de 14 ans, il n'est plus que de 40 % ; au moment de l'épreuve du baccalauréat, disons vers 18 ans, de 32% seulement, soit un petit tiers. Or, l'examen du baccalauréat est très sélectif, avec un taux de réussite de deux sur cinq candidats (au lieu de quatre sur cinq en France). La conclusion est sans appel : dans les générations concernées, un jeune sur sept devient bachelier (au lieu de trois sur cinq en France) ; autrement dit, l'accès à l'enseignement supérieur est fermé à six jeunes sur sept. Notons que, au Maroc comme ailleurs, les filles réussissent mieux que les garçons, vraisemblablement pour les mêmes raisons (application, maturité, motivation).

En 2004, le pourcentage du nombre de bacheliers en 2004 par branche est de 41,6 % pour les bacheliers littéraire, de 51,2 % pour les scientifiques et de 7,2 % pour ceux de la branche technique.

A ce stade, deux questions se posent :

a. Malgré la plus forte sélectivité (35,7 % d'admis seulement en 2005), on peut s'interroger sur le caractère « qualifiant », en termes de débouchés futurs et d'utilité pour les besoins à venir du système productif, du baccalauréat littéraire. La nécessité s'impose de tenter d'évaluer l'« employabilité » de tels diplômés, dès le baccalauréat, ou au terme d'études supérieures plus ou moins longues, de façon à mieux informer les élèves et les futurs étudiants sur les implications possibles de leurs choix et orientations personnels.

b. La filière « scientifique » elle-même recèle une faille apparente, puisque l'immense majorité des élèves (plus de neuf sur dix) empruntent la voie des sciences « expérimentales » et seulement 8,5 % celle des mathématiques. Comment redresser la barre ? Faut-il envisager un système de bourses d'Etat en faveur des enfants de milieu défavorisé qui présentent les aptitudes intellectuelles requises et qui seront de plus en plus demandées afin de rendre l'économie plus innovante et plus compétitive à l'échelle planétaire ?

L'enseignement supérieur traduit les insuffisances de l'appareil scolaire situé en amont. De 18 à 24 ans, le pourcentage des jeunes inscrits à l'université n'est que de 6 % ; leur effectif ne correspond qu'à l'équivalent de trois promotions de bacheliers (au lieu de près de cinq promotions en France, où, de l'aveu des jurys d'admission, le diplôme du baccalauréat est pourtant « bradé »). L'appareil universitaire ne forme encore que 50 000 diplômés par an.

(23) Données du département de l'Education nationale.

7. Degré de présence étrangère

La transition migratoire prend une allure incontrôlable lorsque la dépression démographique des pays du « Nord » est très aiguë.

C'est aujourd'hui le *cas de l'Espagne*, où la proportion d'étrangers dépasse les 10 %. Longtemps non concernée par le phénomène, elle y voit aujourd'hui un symbole de son attraction économique et donc de son nouveau statut international. Elle organise donc une politique d'accueil et d'intégration active mais claire (apprentissage de la langue, contrats aidés, avec risque d'expulsion au moindre délit!).

Le phénomène donne une idée, atténuée, de ce qui pourrait se produire au Maroc à l'avenir. En effet, la population de l'Afrique francophone vivant au sud du Sahara devrait augmenter, chaque année, d'une vingtaine de millions d'habitants entre 2006 et 2025. Or, le pouvoir d'achat y est 4 fois moindre qu'au Maroc, et la stabilité politique est fragile (conflits ethniques et religieux).

Aujourd'hui négligeable, la proportion de la population d'origine étrangère devrait, peu à peu, au fil de la transition migratoire et des écarts de type de transition démographique entre le Maroc et son Sud, augmenter sensiblement. Ceci avec des contrastes importants selon les groupes d'âge.

E. L'exploration de l'avenir post-transitionnel et les grands défis

1. L'avenir post-transitionnel

Nous entrons dans une ère radicalement nouvelle, avec toujours plus d'inconnues. Les points de repère sont faibles. C'est pour cette raison que nous avons exploré une gamme de variantes assez large, sans pour autant être sûr de cerner la réalité de demain.

Nous avons cependant mis en garde contre l'insouciance démographique. Le Maroc a su maîtriser sa fécondité et ralentir une croissance démographique qui débordait, mais l'onde de la vague des classes nombreuses issues du baby-boom va se propager de bas en haut de la pyramide des âges. Il est donc primordial de veiller désormais à ne pas sombrer dans le déséquilibre inverse : celui d'une sous-fécondité profonde qui rendrait impossible la prise en charge des classes nombreuses et ferait entrer, à terme, la société marocaine dans une spirale de dépendance migratoire incontrôlée ; les deux risques seraient à l'origine de conflits internes et externes quasiment insolubles.

En effet, en admettant que, compte tenu de son degré de préparation aux nécessités de la modernisation ⁽²⁴⁾, la société marocaine voie sa fécondité poursuivre sa chute jusqu'à des valeurs pouvant tomber autour d'un enfant en moyenne seulement, comment pourrait-elle faire face aux grandes migrations, inévitables, en provenance des pays de son sud, à transition démographique plus tardive et nettement plus explosive ?

Ce sont les enfants qui intègrent et socialisent les enfants étrangers ; si ceux-ci sont en nombre insuffisant, voire minoritaires dans certaines poches urbaines, alors le risque est grand de devoir faire face, à long terme, à un choc des cultures, donc à une déstabilisation politique, sans compter la menace de paupérisation déjà évoquée.

(24) La modernisation implique l'individuation, l'urbanisation, la diffusion des aspirations consuméristes, la tension entre les sexes et les générations, l'élévation du niveau d'instruction, la présence des femmes sur le marché du travail, etc.

2. Les grands défis

Il ne saurait être question d'imaginer les surprises que peut réserver l'avenir. Aussi nous limiterons-nous à certains aspects cruciaux, déjà apparents à l'observateur en 2006.

Eviter l'effondrement de la fécondité

Le cas des pays de la rive Nord de la Méditerranée est éclairant et présent à l'esprit de chacun ; il appartient déjà à l'histoire. Mais il en est un autre, qui se déroule à présent, en Turquie par exemple : à l'ouest, l'indice de fécondité est déjà tombé à 1,6, au lieu de 3,7 à l'est.

Nous savons les risques que fait courir la dépopulation pour le bien-être... Or, la sous-fécondité n'est pas une fatalité ; le cas de la France, où la situation démographique est moins dégradée que dans le reste du continent européen, en est une vivante illustration ; le coût de l'enfant est mieux compensé, et les couples éprouvent moins de difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale, en particulier parmi les femmes les plus diplômées, pour lesquelles le syndrome de la sous-fécondité est habituellement le plus net.

S'agissant de la politique de la population française, deux aspects méritent une attention toute particulière : la généralisation de l'enseignement « pré-élémentaire » et le système d'impôt direct sur le revenu des personnes physiques, qui prend en considération le nombre d'enfants à charge dans le ménage (il s'agit de l'« équité horizontale »).

Développer le capital humain

La valorisation du potentiel humain comporte une double dimension, quantitative et qualitative.

Résumons quelques objectifs souhaitables, sur le plan quantitatif, à l'horizon 2030 :

- généraliser la scolarisation dès l'âge de 4-5 ans ;
- concrétiser l'obligation scolaire, de telle sorte que chaque citoyen ait une durée de formation d'au moins une douzaine d'années ;
- tout mettre en œuvre pour que, dans les nouvelles générations, la proportion des jeunes qui obtiennent le baccalauréat parvienne à 50 %, ceci en veillant à ne pas brader le diplôme ;
- amener, pour le groupe d'âge 18-24 ans, le taux de présence à l'université à 35 % au minimum, tant pour les filles que pour les garçons, d'où un nombre d'étudiants supérieur au million, soit environ un quarantième de la population totale du pays ; ce qui est un ordre de grandeur modeste, compte tenu de la répartition par âge ; dans la France actuelle, la fraction correspondante avoisine un vingt-cinquième ;
- faire en sorte que le cinquième au moins de ces étudiants parvienne au 3^e cycle, qui constitue le vivier de la recherche et de l'innovation futures ;
- réorienter les flux scolaires et universitaires vers les filières scientifiques et professionnelles qualifiantes, aujourd'hui largement minoritaires, de façon à réduire le chômage des diplômés et avoir un potentiel de population active plus concurrentiel, plus conforme à la dynamique du marché mondial des compétences.

Sur le plan de l'enseignement :

- assurer de façon durable, quasi permanente, l'acquisition des bases (calcul, lecture, écriture) avec, autant que faire se peut, un tripode linguistique : arabe/berbère, français, anglais ;
- opérer la mise à niveau des divers grades, par adaptation des cursus et programmes, selon les normes internationales ;
- intégrer les nouveaux outils pédagogiques (audiovisuel, informatique...) à l'école et exiger des normes de qualité pour les médias.

Assurer l'équilibre du système de protection sociale

Plutôt que de parler de vieillissement démographique, terme impropre, il faut désigner le processus par une notion plus exacte, celle d'inversion de la pyramide des âges par raréfaction croissante du nombre de jeunes face à la montée des vieux. Il s'agit de ne pas répéter l'erreur des pays du Nord qui, avant même l'arrivée à l'âge de la retraite des classes du baby-boom, ont un « Etat-Providence » déjà au bord de la faillite et sans marge de manœuvre.

Ainsi, l'Allemagne compte déjà, répétons-le, 20 millions de retraités (soit un habitant sur quatre), vivant dans une relative aisance matérielle par rapport aux jeunes et regroupés en lobby « gris », et le budget des pensions absorbe 13 % du PIB ; ajouté aux coûts de santé, le montant total s'élève à environ un quart du PIB de la nation. Certains, avec cruauté mais non sans lucidité, parlent de « budget de maintenance ».

Pourtant, le principe des fondateurs de la sécurité était tout autre ; il s'agissait de protéger toutes les catégories vulnérables contre les principaux risques de l'existence : la charge d'enfants, la maladie, le chômage, la vieillesse. Autrement dit, l'idée initiale d'équité a cédé sous le poids des groupes de pression, avec un émiettement des régimes sociaux qui, en France, rappelle les corporatismes médiévaux et génère d'importants surcoûts.

Il y a une soixantaine d'années, à la Libération, l'objectif prioritaire était de redresser la natalité, et les dépenses sociales consacrées à l'enfance représentaient environ 45 % du budget social de la nation. Or, le Maroc est déjà lancé dans la même direction, avec un budget des retraites équivalent à 2,5 % du PIB.

Au Maroc, l'analyse des déterminants de la croissance depuis 1980 montre que celle-ci est souvent tirée par la consommation des ménages, que la contribution du commerce extérieur est généralement négative et que la participation de l'investissement demeure insuffisante. Or, la protection sociale contribue à la relance de la consommation à court terme par le biais du rétablissement de la confiance des ménages. Elle doit par conséquent jouer le rôle de filet de sécurité permettant d'éviter aux travailleurs de sombrer dans la dépendance et la pauvreté et renforcer la cohésion sociale. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une stratégie de développement social qui intègre également l'aspect protection sociale est nécessaire, car sans prise en considération du développement humain, il n'est pas possible de soutenir la croissance économique qui facilite l'élargissement ultérieur de la protection sociale.

Une politique macro-économique prudente, une meilleure gouvernance et des institutions de réglementation efficaces sont les éléments indispensables à une stratégie globale de protection sociale. Il est également souhaitable de faire participer le secteur privé et la société civile au développement et à la gestion de la protection sociale.

Pour la préservation de l'équilibre du système de protection sociale par le biais de l'assainissement financier des différents régimes, il faut tendre vers l'intégration du secteur informel dans les circuits de la protection sociale afin d'augmenter les cotisations et réduire la précarité. Une participation plus importante de la femme à l'emploi contribue également à renforcer la base du système de protection sociale.

Tenant compte des changements démographiques et de l'émergence des déficits structurels pour les régimes de retraite, chaque programme doit réexaminer les prestations (taux de remplacement, âge de la retraite, bénéfices/année de service, etc.) pour éviter les pressions budgétaires sur le budget central. Parallèlement, les systèmes doivent trouver les moyens d'étendre la couverture en transférant l'assistance aux plus démunis.

La question qui se pose est de savoir comment veiller à ce que les régimes actuels de retraite soient financièrement soutenables, sans pour autant devenir un fardeau budgétaire important pour l'Etat.

Les systèmes officiels de sécurité sociale au Maroc se trouvent dans une conjoncture critique. Un certain nombre d'initiatives devraient être prises en vue de résoudre les problèmes financiers et la question de la couverture. A la lumière de la situation démographique en évolution au Maroc, une approche de réforme nettement plus exhaustive s'impose pour garantir que les systèmes en place assument leurs rôles.

Veiller à un équilibre adéquat du peuplement

L'exode rural et l'urbanisation sont appelés à se poursuivre. Il importe de veiller à ce que la concentration des hommes et des richesses ne poursuive pas sa polarisation uniquement au profit du littoral, conduisant à un syndrome connu des aménageurs : « Paris et le désert français ».

Or, redisons-le, le Maroc a l'avantage d'être doté, à peu près à parts égales, de 5 types de paysage : la bande littorale, les plaines, les plateaux, la montagne et le désert ; il serait fâcheux que l'un ou l'autre de ces types soit victime d'une « déprise » humaine.

Enfin, revenons sur l'avenir de l'immigration. Déjà, le scénario se profile de manière embryonnaire. Or, les migrants auront tendance à aller là où sont les richesses et les opportunités d'emploi. Le cas espagnol montre qu'une forte immigration peut se dérouler dans un contexte de chômage élevé, car les nouveaux arrivants se dirigent vers les secteurs délaissés par les nationaux ; mais on peut craindre que la pauvreté persistant, la xénophobie n'entraîne de graves affrontements préjudiciables à l'image et à la stabilité politique du pays.

Eviter la « fracture sociale »

La modernisation ne va pas sans tensions extrêmes, certains individus se propulsant à l'avant-garde de leur siècle, alors que d'autres conservent un mode de vie ancien, souvent séculaire. Or, l'entrée dans la modernité est une condition de survie, comme l'éternelle adaptation au milieu pour un organisme vivant. Ceci demande un énorme et patient effort de reconversion de la main-d'œuvre, avec le doigté et les compétences adaptés, pour ne pas froisser les sensibilités et créer des inhibitions psychologiques.

Rien ne serait plus dangereux qu'une « fracture sociale », entre un secteur moderne, ouvert, riche, et un secteur ancien, miséreux, voire archaïque ou autarcique, qui se sentirait délaissé et méprisé.

S'adapter à la mutation des marchés européens

Etant donné que l'Europe est le principal partenaire commercial du Maroc et vu le vieillissement prévisible des populations européennes (selon les projections d'Eurostat, les personnes âgées de plus de 65 ans pourraient représenter 25 % de la population européenne en 2030, contre 16 % en 2004), les entreprises marocaines doivent tenir compte de cette donnée en termes de type et de qualité de produits et services à offrir. Il n'est pas improbable qu'une redistribution des dépenses de la population âgée ait lieu, avec une hausse de la consommation dans certains domaines tels que la santé, les loisirs, la dépendance ou les assurances, et une baisse dans d'autres comme l'aménagement de la maison, les déplacements, etc.